

## ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE HANOÏ (1899) ÉCOLE DES ARTS APPLIQUÉS (1920) ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE (1931)

### ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE HANOÏ (1899)

#### TRIBUNE LIBRE

L'École professionnelle  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1899, p. 1, col. 1-3)

J'avoue que, dans ma candeur naïve et dans mon âme de simpliste, j'ai éprouvé quelque surprise en lisant sur les journaux le programme de l'école professionnelle que l'on vient de créer. Je m'étais figuré, et beaucoup d'autres avec moi, que le but du Protectorat, en créant ce nouveau centre de nouvelles études, avait été de doter l'industrie française locale de jeunes, bons expérimentés ouvriers, lesquels auraient fait leur apprentissage sous des maîtres spécialistes et, dès le premier jour de leur embauchage, pourraient rendre de réels services à leur patron. C'est, d'ailleurs, comme, cela que fonctionnent en France ces institutions. Il paraît que je m'étais trompé. Je croyais que l'on ferait appel à toutes les bonnes volontés pour instruire ces jeunes gens que les professeurs de l'établissement compléteraient leur bagage d'instruction spéciale par de.s notions générales. On aurait eu, selon moi, des leçons de mécanique données par un mécanicien, des leçons d'horlogerie, données par un horloger, des leçons de coupe donnée par un tailleur, etc., et le soir, à l'école, on aurait appris aux élèves un peu de dessin, les règlements [sic] d'arithmétique ou de géométrie et d'algèbre indispensables aux opérations qu'ils peuvent avoir à faire pour calculer la résistance d'un fer, d'un pilier en briques, la courbe d'une voûte et, en un mot, tout ce que peut faire un intelligent contremaître de chantier.

Les choses ne semblent pas prendre cette tournure, et c'est une critique raisonnée de l'organisation que nous avons lue dans les journaux que nous voulons faire ici.

On remarquera d'abord que les cours ont lieu le soir de 7 à 9 heures. Ce n'est évidemment pas un long temps d'études que celui qui dure 2 heures sur 24. Que feront les élèves pendant la journée ? Seront-ils placés comme apprentis chez des patrons européens ? En ce cas, pas grand'chose à dire. Cependant, j'aimerais mieux les voir travailler à leur école, sous le contrôle de leurs professeurs ordinaires et habituels. Il est évident qu'un entrepreneur, un manufacturier, un ébéniste, un plombier qui occupent 40, 60, 80 ou 100 ouvriers dont la surveillance prend tout ses soins, aura peu celui de venir auprès de son apprenti, de le corriger, le lui donner des explications, en un mot, de le former.

Tandis qu'en France, l'apprenti, l'arpét, comme on dit en argot, est placé sous la férule d'un vieil ouvrier de la maison, homme de confiance et de patience, ici, il sera en contact permanent avec les artisans indigènes et les verra continuellement retomber dans la même routine, dans les mêmes erreurs, dans les mêmes fautes. Les bons exemples raisonnés, les modèles, lui manqueront.

Il n'en serait pas de la sorte si l'établî était situé à l'école, tout auprès de la table a dessin.

Et puisque nous parlons de cette branche de l'enseignement dit professionnel, pourquoi, à lui seul, sous les dénominations de dessin linéaire, de mécanique ou autres, remplit-il uniquement le programme des cours ? De quelle utilité pourra-t-il bien être à un zingueur, à un typographe, à un filateur de soie, à un relieur ? Je suppose bien que l'on n'a pas l'intention de nous former seulement des contremaîtres maçons ou tailleurs de pierre ou mécaniciens ou menuisiers, mais que l'école professionnelle, pour être digne de son nom, va livrer à l'industrie, dans quelques années, des ouvriers qui auront appris la plupart des métiers qui s'exercent au Tonkin. Sans cela, son utilité me paraîtrait contestable, pour ne pas dire plus.

Que vont, d'un autre côté, faire tous ces dessinateurs ainsi jetés sur la place ? Dès qu'ils auront obtenu leur brevet de fin d'études, sachant assez mal tenir un crayon ou un compas, ils vont se figurer qu'ils sont de vrais et grands artistes auxquels les petites besognes et les petits emplois ne sauraient convenir. Comme tous les demi-savants, ils auront des prétentions.... et des déboires. Trop fiers et se croyant trop instruits pour manier la lime ou le rabot, pour graisser un moteur à vapeur ou une locomobile, pour esquisser l'épure d'un bloc de pierre à tailler avant de l'attaquer du ciseau et du marteau, ils ne voudront pas descendre aux travaux manuels et échanger le tire-ligne contre le burin, le tournevis, la burette ou la truelle et la scie. Admettez, si vous le voulez absolument, qu'ils y consentent.

Mettez-les devant le cône ou la pyramide tronquée que forment généralement un tas de sable ou de pierres. Nous sommes chez un entrepreneur qui a, sur la foi des traités et le vu du brevet, chargé l'un d'eux de contrôler les quantités de matériaux qu'apportent les coolies et de mesurer la marchandise reçue. Voici notre contremaître indigène devant ses tas de sable et de cailloux. Comme la géométrie ne figurait pas au programme de l'école professionnelle, on a omis de lui apprendre que l'on calcule le volume d'un volume de formes déterminées en se servant de formules très simples, il est vrai, mais qu'il faut encore connaître. Que son patron, fabricant de meubles, lui mette entre les mains un des catalogues reçus de France sur lesquels il y a tant de jolis modèles à reproduire. Il faut qu'il en dessine les proportions exactes pour pouvoir le livrer aux mains des artisans de l'atelier. La figure à 18 centimètres 1/2 de hauteur sur 12 de largeur. C'est un buffet bien proportionné. Le maître dit au dessinateur qu'il veut lui donner 1 mètre 80 de haut et d'en faire le croquis au 1/10<sup>e</sup>. Voyez l'embarras du malheureux auquel on n'a pas appris que  $180 : 185 = x : 12$  et que la largeur qu'il cherche sera de 116 centimètres. On pourrait multiplier les exemples.

Mais ce qu'il reste à faire est de reconnaître l'erreur commise et de modifier lu programme des cours.

---

CHAMBRE DE COMMERCE DE HAÏPHONG  
Procès verbal de la 181<sup>e</sup> séance du 18 mai 1899  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1899, p. 3)

.....  
4<sup>o</sup> Crédit d'une école professionnelle

La Chambre a exposé à M. le gouverneur général l'utilité de la création à Haïphong d'une école professionnelle d'apprentis ouvriers et non d'une école d'art industriel comme à Hanoï.

---

CHAMBRE DE COMMERCE de HANOÏ

Séance du 31 août 1899

PRÉSIDENCE DE M. Ch. GUILLAUME

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1899, p. 2-3)

Présents :

MM. Guillaume, Ch., président ;

Guioneaud, secrétaire ;

Godard, membre ;

Hommel, —

Meiffre, —

Ng-Ly-Thuong, membre annamite ;

Ng.-Huy-Hoat, —

Absents :

MM. Debeaux (Honoré).

Gorert, en France

Lachal, au Japon

La séance est ouverte à 8 h 1/2 du soir.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. le président annonce qu'il a réuni l'assemblée pour lui exposer la situation actuelle de l'école professionnelle, placée sous le patronage de la chambre de commerce ; il refait l'historique de cette création.

Les travaux des cinq premiers mois de cours théorique ont été suffisants pour amener la majeure partie des élèves à pouvoir suivre les cours de deuxième année qui doivent comprendre l'exécution du programme soumis et accepté par la chambre de commerce dans la séance du 8 juillet dernier.

L'exécution de ce programme exige la construction d'ateliers pour les cours de travaux manuels, ainsi que des frais pour les achats de matériel et d'outils pour ces ateliers ; pour les fournitures diverses, éclairage, etc., etc., pour les cours pratiques et ceux de 2<sup>e</sup> année.

Notre demande d'un crédit de 6.000 \$ pour ces diverses dépenses a été adressée à M. le résident supérieur dès le 10 juillet dernier en prévision des constructions à établir et qui devaient être prêtes pour la rentrée des classes en septembre.

Nous avons également rappelé le vœu de la chambre concernant l'autorisation de se servir, le soir, pour les cours théoriques de 2<sup>e</sup> année, du local de l'École de Hau-bô dont les cours ont lieu de jour.

N'ayant pas reçu de réponse à cette demande de crédit, nous avons cru devoir rappeler à M. le résident supérieur, par lettre du 29 courant. Il y a deux jours, M. le résident supérieur nous a adressé la lettre suivante :

(Suit la lettre).

En présence de cette situation, M. le président consulte la chambre sur la décision d'urgence à prendre, considérant que l'ouverture des cours doit avoir lieu le lundi 4 septembre, c'est-à-dire dans 4 jours.

L'assemblée proteste énergiquement contre la décision prise par M. le résident supérieur. Elle considère le refus, par l'administration supérieure, de souscrire à la demande de crédit de 6.600 piastres qui lui est nécessaire pour construire des ateliers et acheter le matériel, les outils et les fournitures prévus pour les cours pratiques, comme un abandon de cette institution qui avait donné en cinq mois de si belles espérances, elle décide de rédiger en séance une dernière lettre qui sera adressée d'urgence à M. le

résident supérieur lui faisant connaître la résolution à laquelle s'est arrêtée la Chambre par suite du refus de l'administration de lui venir en aide.

À la réception, de cette lettre M. le résident supérieur, qui a toujours manifesté les meilleurs sentiments vis-à-vis de l'École professionnelle, a bien voulu faire appeler M. le président de la chambre de commerce et lui a fait connaître de vive voix, que les travaux pouvaient être commencés de suite, que la somme de 6.000 \$ demandée à cet effet serait accordée.

La chambre de commerce remercie M. le résident supérieur de cette décision et décide d'assembler les documents relatifs à cette école.

.....

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1900, p. 3, col. 4)

Nous apprenons que le 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochain auront lieu les examens de fin d'année pour les élèves de l'École professionnelle de Hanoï.

La Commission se compose de :

MM. E. Schneider, président,

Avit, vice-président,

Barbotin et Bellanoix, membres.

À la suite de cet examen, des diplômes seront délivrés, indiquant que les élèves ont satisfait aux examens de l'École professionnelle, section industrielle ou commerciale.

On y travaille bien et beaucoup à cette école, paraît-il, et nous serons heureux de rendre compte un jour à nos lecteurs de la façon dont y est donné l'enseignement.

Les examens oraux du 1<sup>er</sup> juillet sont publics.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1900, p. 2, col. 4)

En publant un entrefilet sur la commission chargée de procéder aux examens de fin d'année pour les élèves de l'École professionnelle de Hanoï, nous avons cité M. Avit. Or ce nom a été mal orthographié. Il y a lieu de lire Havy.

---

### L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1900, p. 1, col. 2-4)

On ne peut pas exposer tous les jours des théories ou se livrer à des récriminations.

Un avis que nous avons reçu dernièrement portait à notre connaissance que les examens de fin d'année, pour les élèves de la Section industrielle de l'École professionnelle de Hanoï, auront lieu les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet au palais de la chambre de commerce.

De tous nos établissements scolaires, s'il en est un qui fasse peu parler de lui, c'est bien, assurément notre école professionnelle, dont l'existence est sans doute ignorée de bien des Tonkinois.

Située derrière l'ancien palais du Kinh-luoc, n'ayant pour voisins que la gendarmerie nationale, la prison civile et le couvent des Carmélites, notre école professionnelle n'est fréquentée que par les jeunes gens annamites qui viennent là, chaque soir, en grand

nombre, prendre les leçons des maîtres dévoués que notre chambre de commerce a chargés des différents cours qui y sont donnés.

Fondée en 1898 sous le patronage de la chambre de commerce de Hanoï, l'école professionnelle eut des débuts bien modestes et bien ingrats, par suite de l'insuffisance notoire des crédits mis à la disposition du directeur de l'Ecole ; il fallut aller doucement d'abord, mais devant les premiers résultats acquis, la chambre de commerce d'Hanoï n'hésita pas à réclamer aux pouvoirs publics les crédits suffisants pour lui permettre d'achever l'installation de l'école proprement dite, de construire des bâtiments sains et propres remplaçant les infectes mesures qui constituaient autrefois le collège des Hau-bô et d'acheter le matériel suffisant pour donner aux élèves un enseignement pratique et profitable.

Au commencement de 1899, l'élan était donné et notre école professionnelle prenait son véritable essor.

Actuellement, le personnel enseignant comprend cinq professeurs européens et sept professeurs annamites ; tous ont été l'objet d'un choix judicieux, surtout au point de vue de la connaissance des sujets qu'ils sont appelés à traiter et de l'enseignement qu'ils doivent donner aux élèves.

M. Barbotin, le directeur de l'École professionnelle est, comme on le sait, ingénieur des Arts et Manufactures, lauréat de l'École centrale. C'est assez, dire que l'École professionnelle est en bonnes mains ; du reste, le directeur est l'homme qu'il fallait à la tête de cet important établissement scolaire qui ne compte pas moins de 250 élèves ; jeune, énergique et possédant les connaissances techniques spéciales à l'enseignement professionnel, il a su donner une grande impulsion à cette école et les beaux résultats obtenus à ce jour sont, en grande partie, le fruit de son intelligente direction.

La direction de l'École, hâtons-nous de le dire, a eu la bonne fortune de rencontrer au Tonkin, en la personne de plusieurs de nos compatriotes, des professeurs dévoués possédant, ainsi que nous le disons plus haut, les connaissances requises pour s'acquitter au mieux de la tâche qui leur a été confiée.

Tous ont été pour la direction de précieux auxiliaires. Citons parmi ceux-ci M. Bellanoix qui a été un des collaborateurs de la première heure de M. Barbotin.

Ancien élève de l'École professionnelle *la Martinière*, puis de la Société d'Enseignement professionnel supérieur de Lyon, il fut, en cette qualité, chargé de l'organisation d'une partie de la section industrielle (cours de comptabilité et sciences commerciales). Lui aussi est un jeune, très actif et possédant en matière d'enseignement professionnel des connaissances qui lui ont permis de mener à bien l'œuvre qui lui a été confiée. Travailleur persévérant et énergique, nous pouvons dire que ce modeste a accompli un véritable tour de force en obtenant dans son cours les résultats magnifiques qu'il nous a été donné de constater ; il présente sept de ses élèves à la commission d'examen de fin d'année qui se réunira les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochains ; nous souhaitons à M. Bellanoix tout le succès qu'il mérite.

Un autre collaborateur de la première heure de la direction, M. Pouchat, agent de culture au jardin botanique, ancien élève d'une de nos meilleures écoles d'agriculture de France, est chargé du cours d'agriculture (théorie et application.) C'est encore un jeune et un modeste qui a su faire de bons élèves et dont le cours est assidûment fréquenté.

Malheureusement, le nombre des élèves de ce cours est très restreint et il serait à désirer que l'administration supérieure donnât des ordres dans toutes les provinces pour qu'un certain nombre de jeunes gens annamites se destinant à la culture fussent envoyés à Hanoï aux frais de leurs villages pour y suivre les cours d'agriculture. C'est simplement une idée que nous émettons ; nous nous réservons de la développer en temps utile.

Nous n'aurons garde d'omettre le cours d'assemblage, montage et construction professé par M. Blot, conducteur, des ponts et chaussées, cours qui est fréquenté par

une trentaine d'élèves et qui, d'ici à deux ans, donnera, nous en sommes persuadé, de précieux résultats.

Les cours de forge, dessin linéaire, dessin d'ornementation, etc., sculpture, menuiserie, ébénisterie, incrustation, broderie, etc., etc., fonctionnent régulièrement et sont très fréquentés. Ces cours sont professés par des maîtres annamites sous la haute surveillance du directeur de l'Ecole.

L'impression que nous avons ressentie en visitant l'École professionnelle est une impression difficile à définir, tant notre surprise a été grande en présence des résultats obtenus dans un espace de temps relativement court ; la somme de travail fournie par les professeurs peut seule expliquer ces résultats.

Pour notre part, nous étions loin de nous douter du travail qui se fait dans cet établissement perdu dans un quartier désert, mal éclairé, n'ayant pas même un chemin convenable pour y accéder.

Nous avons pu constater que cet établissement scolaire; dont l'existence est due à la généreuse initiative de notre chambre de commerce, mérite tout l'intérêt possible et toute la sollicitude du Gouvernement.

L'idée qui a présidé à son installation a été excellente, et son but fort bien compris.

La création de cette Ecole est une œuvre éminemment française qui nous vaudra désormais, espérons-le, la reconnaissance et l'attachement des jeunes générations qui viennent s'y instruire.

Il est donc du devoir du Gouvernement de s'intéresser cette belle œuvre en ne marchandant à notre chambre de commerce ni son appui moral ni les crédits dont elle a besoin pour maintenir à l'École professionnelle de Hanoï le bon renom qu'elle a su se créer, et que les résultats ne tarderont pas à justifier. B.

---

#### À L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE HANOÏ (*L'Avenir du Tonkin*, 22 juillet 1900, p. 1, col. 3-5)

La visite que nous faisions avant hier à l'École professionnelle de Hanoï, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves de cet établissement, charmante cérémonie dont nous donnons ci-après le compte rendu, nous a réservé, entre autres surprises agréables, celle de constater les résultats vraiment surprenants que nous pouvons obtenir du concours de nos protégés indigènes, quand ce concours est dirigé et aidé par des hommes de bonne volonté et expérimentés.

C'est le cas de cette excellente institution due à l'heureuse initiative de la chambre de commerce de Hanoï.

Le but de cette école qui, malgré sa création récente — elle entre dans sa 3<sup>e</sup> année — a acquis déjà une juste notoriété, est de former des chefs d'ateliers ou auxiliaires indigènes, aptes à seconder les Européens dans les travaux industriels, commerciaux, agricoles ; de s'occuper du relèvement de l'art indigène dans ses différentes créations et d'introduire les fabrications étrangères qui deviendraient une source de richesse pour la colonie.

Les débuts de cette institution furent modestes. Crée le 15 mars 1899, elle installait son premier local dans le quartier du Camp des Lettrés, derrière le palais du Kinh-luoc. Bientôt, l'affluence des élèves fut telle qu'il fallut procéder à d'indispensables agrandissements et augmenter le nombre des cours.

Pour la réussite de cette entreprise, la chambre de commerce a eu la main heureuse dans le choix qu'elle faisait pour diriger cet établissement, d'un homme possédant toutes les qualités requises pour assurer la réussite et la prospérité de cette école.

M. Barbotin, en effet, le fondateur de l'École professionnelle de Hanoï, directeur de cette école, est ingénieur des Arts et Manufactures et lauréat de l'École centrale.

Les résultats qu'il a déjà obtenus et que tout le monde peut constater dans la très intéressante exposition, à la chambre de commerce, des travaux de ses élèves, sont pour lui le plus bel éloge.

Nous engageons vivement nos compatriotes à distraire quelques instants de leur labeur quotidien pour une visite à l'exposition de l'École. Ils n'auront pas perdu leur temps.

M. Barbotin est d'ailleurs secondé par un personnel de professeurs de choix. L'adjonction à ce personnel de deux artistes japonais, pour le coulage du bronze et le plaquage, a été une innovation sur laquelle il est permis de fonder déjà, d'après les résultats obtenus, après six mois d'expérience seulement, les espérances les plus belles. Les produits obtenus, en plaquage surtout, sont d'un fini et d'une netteté qui ont peine à laisser croire à un travail de commençants.

La cérémonie de la distribution avait lieu dimanche dernier, 21 courant, à 4 heures 1/2 du soir, sous la présidence de M. Fourès, résident supérieur, dans le local de la chambre de commerce, très bien décoré pour la circonstance. Sur l'estrade prennent place MM. le général Dodds, commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine ; Brou, directeur des Postes et des Télégraphes ; Prêtre, résident-maire de la ville de Hanoï ; Mettetal, 1<sup>er</sup> adjoint ; colonel Spitzer, commandant la 1<sup>re</sup> brigade ; capitaine Garneau, officier d'ordonnance de M. le général Dodds, et tout le personnel enseignant de l'école. Dans la salle, nombreuse assistance : la plupart de nos conseillers municipaux, un grand nombre de dames, M. le colonel Gonard, chef d'état-major, etc.

La musique du 9<sup>e</sup> de Marine rehausse par sa présence l'éclat de cette petite fête.

Après la *Marseillaise*, exécutée au moment de l'entrée de M. le résident supérieur et de M. le général en chef, M. Barbotin, directeur de l'école, ouvre la séance par son discours :

Discours de M. Barbotin,

Monsieur le résident supérieur,  
Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, à la distribution des prix dont Monsieur le résident supérieur avait bien voulu, comme aujourd'hui, accepter la présidence, nous montrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à notre œuvre, j'émettais l'espoir de voir bientôt créer à l'École professionnelle des cours d'art industriel professés par des maîtres japonais. Vous savez, du reste, que cet enseignement avait été prévu dès la création de l'école et que monsieur Godard, particulièrement, avait insisté au nom de la chambre de commerce pour mettre en évidence les ressources que créerait l'introduction dans le pays, d'un nouvel élément de travail. **On ne peut dénier à la race annamite une grande facilité d'assimilation, jointe à une dextérité de main remarquable.** Dans ces conditions, pourquoi ne pas tenter de fixer dans la Colonie une fabrication dont on peut espérer un résultat rémunérateur ?

Le bienveillant appui de Monsieur le résident supérieur, joint au précieux concours de monsieur Harmand, ministre de France au Japon, a permis à l'École professionnelle de réaliser ce projet au mois de février de cette année. Deux cours d'art industriel ont été créés, le premier comportant la fonderie du bronze, le second la peinture sur laque. Il serait inexact de dire que l'industrie du bronze est méconnue au Tonkin, mais, actuellement du moins, il faut reconnaître qu'elle ne crée que des produits grossiers et sans valeur. Je regrette que le temps limité n'ait pas permis d'exposer aujourd'hui quelques modèles fondus à l'école. Pendant les cinq mois qui viennent de se passer, le professeur a travaillé particulièrement le modelage en cire. Comme ce modelage est la partie essentielle de l'art du fondeur, il est possible de se faire une idée d'après les objets exposés des résultats qu'on peut attendre. Je crois dès maintenant pouvoir augurer réussite complète.

Si les Annamites connaissent d'une façon quelconque l'art du fondeur, il est permis de dire qu'ils ignorent d'une façon absolue celle du peintre sur laque. Aussi la chambre de commerce peut se féliciter d'avoir crée cette industrie au Tonkin. De ce côté, aussi bien que dans le cours de fonderie, je tiens à noter une grande aptitude des élèves à recueillir les leçons du maître.

Il serait injuste de ne pas apprécier la grande part qui revient aux professeurs dans les résultats déjà acquis.

Le dévouement dont ils font preuve tous les jours mérite tous les éloges et la conviction avec laquelle ils accomplissent leur tâche, explique les progrès réalisés. Dès leur arrivée, nous pouvions nous douter de leur valeur artistique et professionnelle, Monsieur Harmand ayant pris soin lui-même de les choisir pour l'école, mais ils faut ajouter que leur intelligent dévouement égale tout ce que nous pouvions en attendre, aussi je suis heureux de leur offrir toutes mes félicitations.

La création de ces deux cours d'art industriel a été le fait saillant de l'existence de l'Ecole professionnelle pendant l'année scolaire qui se termine. Je signalerai particulièrement le cours de comptabilité dirigé par monsieur Fleury qui a su former d'excellents élèves et je vous laisse le soin d'apprécier les résultats obtenus. Les autres parties de l'enseignement ont suivi leur marche normale,

Je termine ce rapide exposé en assurant Monsieur le président de la chambre de commerce du dévouement de tout le personnel enseignant de l'Ecole, dont la bonne collaboration m'est, avec les progrès accomplis, un pressant encouragement pour poursuivre l'œuvre entreprise.

M. Fourès, résident supérieur, prend à son tour la parole :

.....  
Enfin, M. Godard, président de la chambre de commerce, nous retrace en quelques mots le but, l'utilité de l'Ecole, ses aspirations.

#### Discours de M. Godard

Messieurs,

Comme l'année précédente les examens ont donné pleine satisfaction et, en félicitant les élèves de cet heureux résultat, nous ne devons pas oublier le directeur et les professeurs qui ont donné sans compter, à cette œuvre si utile, leur temps et leur soins si dévoués.

Au nom de la chambre de commerce, je les remercie.

Je remercie également Monsieur le résident supérieur qui a, non seulement ouvert la bourse du Protectorat et permis la création de l'Ecole professionnelle ; mais encore et en toutes circonstances, témoigné du haut intérêt qu'il lui porte.

Il a compris que la prospérité du pays était liée à cet enseignement. En effet, en formant de bons comptables, de bons contremaîtres, nous nous assurons des collaborateurs indispensables et qui, par la suite, nous rendront les plus grands services tout en améliorant singulièrement leur situation.

Quand ces élèves auront bien compris qu'ils doivent joindre leurs efforts aux nôtres et que nos intérêts sont solidaires, notre puissance de production aura doublé.

Nous n'avons pas à dire l'éloge des artistes japonais laqueurs et fondeurs. Les personnes qui ont bien voulu donner un coup d'œil à leurs travaux et aux résultats déjà obtenus, bien qu'ils professent depuis peu, auront pu se rendre compte, d'une part de la valeur de leurs bières.

Nous sommes en droit, de ce chef, d'envisager l'avenir avec confiance.

En effet, et, quand un nombre suffisant d'ouvriers sera formé, quand des ateliers nombreux seront ouverts et qu'il en sortira les innombrables bibelots artistiques qui font à juste titre la réputation du Japon, quand le commerce pourra, par leur exportation, payer le prix des marchandises reçues, une grosse question économique sera résolue.

Il nous manque encore quelques autres branches d'industrie — beaucoup même — pour le moment nous ne citerons que l'industrie céramique. Nous avons sous la main le kaolin et cette admirable main-d'œuvre annamite, apte à tout, c'est-à-dire tous les éléments de réussite.

Monsieur le résident supérieur, nous en avons la conviction, nous aidera encore dans cette circonstance des deniers du Protectorat ; et cette nouvelle dépensé sera un bon placement. Comme commerçant et comme contribuable, nous n'hésitons pas à l'affirmer.

Jusqu'ici, le Tonkin a été importateur et n'a rien ou trop peu exporté. Aucune condition ne peut-être plus funeste aux finances d'un pays, fut-il très riche, ce qui, malheureusement, n'est pas encore le cas du Tonkin. Notre devoir est de contribuer par tous nos efforts, même par des sacrifices, à changer ce fâcheux état de choses et nous comptons que l'administration ne nous ménagera pas son précieux concours.

Les discours terminés, il est donné par M. Barbotin lecture du palmarès.

Les élèves viennent à tour de rôle chercher la récompense de leur travail, qui leur est donnée sous forme de volumes et d'instruments de travail de toutes sortes :

Voici les noms des heureux concurrents :

#### Distribution des prix année 1900-1901

Prix offerts par M. le résident supérieur :

À Ui-ba-Tung.

Nguyễn-van-Bich, élèves du cours de comptabilité.

Prix offerts par la chambre de commerce:

À Pham-Ba-Nghi, élève du cours de construction.

Cours de comptabilité, 2<sup>e</sup> année :

1<sup>er</sup> Vu-ba-Tung ; 2<sup>e</sup> Ng.-van-Bich ; 3<sup>e</sup> Tran-van-Quang.

Cours de comptabilité, 1<sup>re</sup> année :

1<sup>er</sup> Nguyễn-**ngoc**-Ngoan ; 2<sup>e</sup> Pham-vao-Lai

Cours de construction, 2<sup>e</sup> année :

1<sup>er</sup> Pham-ba-Nghi ; 2<sup>e</sup> Dzio-huy-Luong ; 3<sup>e</sup> Lê-hanh-Huyen.

Cours de dessin linéaire, 2<sup>e</sup> année :

1<sup>er</sup> Pham-chac-Nha ; 2<sup>e</sup> Leu-nhué-Mai ; 3<sup>e</sup> Pham-binh Mai.

Cours de dessin linéaire, 1<sup>re</sup> année:

1<sup>er</sup> Lé-van-Bai ; 2<sup>e</sup> Nguyễn-huy-Cu : 3<sup>e</sup> Pham-binh-Ha.

Cours de dessin d'ornement, 2<sup>e</sup> année :

1<sup>er</sup> Truong-bieû ; 2<sup>e</sup> Lé-van-Canh ; 3<sup>e</sup> Doan-huy-Quy.

Cours de dessin d'ornement, 1<sup>re</sup> année;

1<sup>er</sup> Nguyễn-huu Mai ; 2<sup>e</sup> Vu-ta-Thanh ; 3<sup>e</sup> Tran-dinh-Phuc.

Cours d'agriculture:

1<sup>er</sup> Nguyễn-van-Thuong ; 2<sup>e</sup> Luu-bach-Khal ; 3<sup>e</sup> Luu-bach-Luong.

Cours de fonderie ;

1<sup>er</sup> Nguyễn-van-Nban ; 2<sup>e</sup> Do-van-Tuan ; 3<sup>e</sup> Nguyễn-van-Goi ; 4<sup>e</sup> Nguyễn-van-Ba.

Cours de peinture et laquage:

1<sup>er</sup> Do tien-Hanh ; 2<sup>e</sup> Lé-van-Sanh ; 3<sup>e</sup> Trich-vao-Tinh ; 4<sup>e</sup> Nguyễn-van-Tai.

Cours de forge et ajustage ;

1<sup>er</sup> Nguyễn-van-Quoc ; 2<sup>e</sup> Nguyễn-van-Tu ; 3<sup>e</sup> Nguyễn-van-Giung.

Cours de charpente et menuiserie :

1<sup>er</sup> Nguyễn-Truag-Tol ; 2<sup>e</sup> Ta-van-Bang ; 3<sup>e</sup> Nguyễn-van-Do.

Cours de sculpture :

1<sup>er</sup> Nguyêñ-van-Phat ; 2<sup>e</sup> Nguyeø-van-Nang; 3<sup>e</sup> Lê-van-Te  
Cours de broderie  
1<sup>er</sup> Dzio-van-Tiên ; 2<sup>e</sup> Trinh-van-Tich ; 3<sup>e</sup> Nguyêñ-van-Giap.

La cérémonie terminée, les invités vont visiter la très intéressante exposition dans les galeries supérieures.

Il y a là comme nous l'avons dit, de très jolies choses, et certains travaux sont de véritables révélations.

Ne pourrait-on, à ce sujet, prolonger durant quelques jours la durée de cette exposition qui permettrait à tous nos concitoyens de se rendre compte de visu de l'utilité d'une institution qui donne de si belles espérances

C'est un vœu que nous présentons.

En terminant, nous devons, avec nos remerciements, présenter nos bien sincères félicitations aux promoteurs de cet établissement vraiment colonial, à son directeur et aux professeurs qui font œuvre de véritable civilisation par l'initiation au travail de ces centaines de jeunes indigènes qui vont former un excellent noyau d'ouvriers, d'artisans et d'artistes pour le plus grand profit de cette cause qui leur est maintenant commune avec nous, la cause de l'Indo-Chine française.

E. Giret.

---

CHAMBRE DE COMMERCE HANOI  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 MAI 1902.

Présidence de M. Guioneaud  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1902)

M. Guioneaud fait connaître qu'un nouveau cours de dessin et modelage est organisé à l'Ecole professionnelle sous la direction de mademoiselle Testard. La solde du professeur sera payée par le Protectorat sur mandat spécial délivré au nom du Président de la chambre de commerce.

---

Hanoï  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 21 novembre 1904, p. 1009)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine, en date du 6 novembre 1904 :

M. Barbotin (Albert-Émile), directeur de l'École professionnelle de Hanoï, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1899, est classé dans les cadres du personnel de l'Enseignement au Tonkin, avec le grade de professeur principal de 2<sup>e</sup> classe, à la solde annuelle de neuf mille francs (9.000 fr.).

M. Pouchat, agent de culture à la Direction de l'Agriculture, professeur à l'École professionnelle de Hanoï, est classé dans les cadres du personnel de l'Enseignement au Tonkin, avec le grade de professeur de 2<sup>e</sup> classe, à la solde annuelle de sept mille francs (7.000 fr.).

Mme Ridet, professeur de dessin et de modelage de l'École professionnelle de Hanoï, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1902, est incorporée dans les cadres du corps Enseignant au Tonkin, en qualité d'institutrice de 3<sup>e</sup> classe, à la solde annuelle de cinq mille francs (5.000 fr.).

Ces professeurs sont placés hors cadres et détachés à l'École professionnelle de Hanoï, conformément à l'article 7 de l'arrêté du 27 avril 1904:

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> janvier 1905)

Le concours pour l'admission des élèves à l'École professionnelle de Hanoï a eu lieu ces jour-ci. Plus de cent cinquante indigènes s'étaient fait inscrire. L'empressement de cette catégorie de candidats ne s'était jamais manifesté dans une semblable proportion.

Nous sommes heureux de le constater, il y a lieu de penser que les élèves déjà admis, qui étudient dans les diverses sections, ne sont pas étrangers à ce fait, ils ont dû dire autour d'eux quels changements s'étaient opérés dans ces derniers temps et dans les locaux et dans cet enseignement. Tout n'est pas terminé des constructions destinées à assurer le fonctionnement de ce groupe intéressant, mais, sous peu, il y a lieu d'espérer qu'elles seront complétées.

En ajoutant à cela la compétence et l'activité du directeur de l'École professionnelle, le sympathique M. Barbotin, et le concours de ses collaborateurs européens et asiatiques, cet enseignement, grâce aux libéralités de l'Administration supérieure, est appelé à prendre enfin l'essor qu'il nécessite. Il en sortira, nous l'espérons, avec les éléments que nous venons d'énumérer, des ouvriers de toutes les catégories utilisables dans l'industrie et les entreprises locales.

L'examen de fin d'étude et de fin d'année qui eut lieu également ces jours derniers a démontré avec quel zèle les élèves suivent maintenant les cours de l'École professionnelle réorganisée et convenablement dotée. Les moyennes des résultats pour chaque classe ont été supérieures à toutes celles précédentes.

Les élèves qui achevaient leur troisième et dernière année ont fourni aux hauts fonctionnaires, qui examinaient leur degré de connaissances, une réelle satisfaction.

Aussi ne sommes-nous pas surpris d'apprendre que les quatre élèves sortants ont été immédiatement engagés par l'Administration pour un emploi en rapport avec leurs capacités.

Nous adressons volontiers à M. Barbotin et à ses collaborateurs nos sincères compliments de ce résultat.

MM. Fontaine, directeur de l'Enseignement public en Indo-Chine, M. le docteur Habu, inspecteur des Services civils au Cambodge, et M. Outrey, administrateur des Services civils en Cochinchine, ont bien voulu témoigner de leur sollicitude pour cet enseignement en visitant les nouveaux bâtiments qui lui sont consacrés au bout du boulevard Rollandes.

---

Les Revues et les livres  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mars 1906)

M. J. Pouchat, professeur d'agriculture et directeur p. i. de l'École professionnelle de Hanoï, vient de faire paraître, sous les auspices de la Direction de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de l'Indo-Chine, un fascicule de 55 pages, avec illustrations dues à la plume des élèves indigènes de madame Testard-Ridet, intitulé « Légumes indigènes susceptibles d'être consommés par les Européens ».

Les nouveaux venus consulteront avec intérêt, nous en sommes certain, cette courte mais substantielle esquisse où sont décrites soixante espèces de légumes indigènes comestibles.

Nous disons « pour les nouveaux venus » ; car M. Pouchat — il nous pardonnera cette critique — commet un *lapsus calami*, quand il écrit que « la plupart de ces plantes sont totalement ignorées de l'Européen ». Je ferais bien rire nos compatriotes qui sont au Tonkin, depuis dix quinze ou vingt ans, si je leur conseillais d'utiliser, pendant la

saison chaude, époque à laquelle nous ne pouvons cultiver que quelques salades et des haricots métis, l'hydropire ou faux poireau, comme l'ont baptisé les vieux ; la salade de tiges de patate d'eau « même chose épinards » comme disent nos beps ; le pourpier commun, la ressource des Tirailleurs dans les postes, quand les légumes manquent ; la châtaigne d'eau, le haricot annamite qu'on vend sur les marchés de Hanoï depuis des siècles ; le pissenlit qui végète ici trois années durant sur planche ; le bananier, dont le fruit est très savoureux, et dont la fleur, en bouton, s'accorde en salade ; le manioc et l'igname ; les diverses sortes de champignons indigènes comestibles, le riz et les haricots indigènes germés. Que sais-je encore ? Le bambou et le chou de Chine ; le navet tonkinois, la pastèque et la courge, la petite tomate du pays et le piment d'oiseaux ; l'aubergine et la papaye ; les tiges de courge sauvage ; l'ail et l'échalote du pays ; les gingembres ou cari.

Hélas ! ceux qui ont habité la brousse, c'est à dire plus de la moitié des Européens de Hanoï, connaissent de longue date tous ces légumes et leur utilisation. Quand le convoi mensuel n'apportait pas de pommes de terre, le chef de popote disait au bep : « Va au marché et débrouille-toi » ; et le pauvre bep revenait avec une charge de tous ces légumes indigènes que M. Pouchat nous a si minutieusement décrits et que ses collaborateurs ont si bien dessinés. En un mois durant, nous vivions de ces faveurs, dans l'impatience du convoi suivant.

Ceci dit, nous remercions M. Pouchat de son heureuse idée dont pourront profiter les jeunes.

Quelquefois, faute de grives...

---

Départs  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 août 1906)

Pouchat, directeur p. i. de l'Ecole professionnelle

---

Départs  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mars 1910)

Coure d'aquarelle et de dessin. — Un cours public et gratuit d'aquarelle et de dessin pour dames et jeunes filles sera ouvert à Hanoï le jeudi 7 avril 1910. Ce cours sera professé par M<sup>me</sup> Imbert Wust et aura pour but : l'étude de la fleur et de la plante vivantes, leur application dans l'art décoratif (art de la femme en particulier).

Il aura lieu tous les jeudis, de 8 heures à 11 heures du matin, dans la salle de dessin de l'Ecole professionnelle, parfaitement aménagée à cet effet. L'entrée sera absolument libre.

M<sup>me</sup> Imbert Wust, au dévouement de qui est due cette heureuse tentative, est diplômée hors concours de l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille et ancienne élève de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris.

Quelques-unes de ses études ont figuré en mai 1909 au salon des Beaux Arts du Tonkin où elles ont été très remarquées.

M<sup>me</sup> Imbert Wust se tient à la disposition des personnes désireuses d'obtenir des renseignements tous les jours (sauf le dimanche) de 5 à 6 heures du soir, chez elle, 79 bis, avenue du Grand-Bouddha.

---

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN ET DU NORD-ANNAM

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE du 1<sup>er</sup> MARS 1913  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1913)

Ouvrages et renseignements commerciaux reçus depuis la derniers réunion.

« La poterie indigène au Tonkin », par M. A. Barbotin, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur de l'École professionnelle de Hanoï (Extrait du *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre-octobre et novembre-décembre 1912.)

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1913)

Chambre d'agriculture du Tonkin et du Nord-Annam. — Voici l'ordre du jour de la séance de demain mardi 20 mai 1913 :

.....  
Section agricole de l'école professionnelle.

— La chambre de commerce a demandé au résident supérieur de détacher cette section de l'École professionnelle, l'importance des services rendus à la colonisation par cette section étant contestable et l'École devant se consacrer uniquement à sa tâche industrielle. Le résident supérieur demande l'avis de la chambre d'agriculture sur la suppression de cette section ou sur toute autre solution à donner à cette question qui se rattache évidemment à celle, toujours pendante, de l'organisation de l'enseignement agricole pratique par la création d'une ferme-école ou autrement.

Chambre d'agriculture du Tonkin et du Nord-Annam

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 octobre 1913)

.....  
Section agricole de l'Ecole professionnelle de Hanoï. — Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. le résident supérieur au Tonkin informant la chambre qu'il ne sera plus recruté dorénavant d'élèves pour cette section, mais que ces cours seront continués jusqu'à ce que les élèves recrutés l'an dernier aient achevé leur stage d'études, il est décidé, à l'unanimité, d'insister de nouveau très vivement auprès de M. le résident supérieur pour obtenir à bref délai la création d'un établissement d'enseignement agricole pratique appelé à remplacer avantageusement la section supprimée.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1914, p. 3)

Brevet de chauffeur. — M. Poisson, chef d'atelier à l'École professionnelle de Hanoï, est désigné en remplacement de M. Barbotin, parti en congé, pour faire partie de la commission chargée d'examiner les candidats au certificat de capacité pour l'obtention du brevet de chauffeur.

## LES RÉFORMES EN INDOCHINE

---

### LES ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

(*La Dépêche coloniale*, 14 septembre 1917, p. 1)

J'ai dit, dans la *Dépêche Coloniale*, du 31 août, que j'indiquerai où, en était l'enseignement technique en Indochine. Cet enseignement, auquel M. Sarraut entend donner la plus large extension, est vraiment l'enseignement indigène par excellence, en ce sens que c'est le seul qui peut être donné à nos protégés sans rompre leur tradition didactique : c'est le seul qui leur permette de gagner leur vie largement et rapidement ; c'est le seul qui, par le bien-être qu'il procure, supprime toutes les velléités de révolte et de mécontentement dues à la misère, et rapproche de la France et de sa tenue intellectuelle les Asiatiques intelligents et avisés, que leur culture atavique ne fait qu'éloigner de nous, de nos mœurs et de notre sillage.

Donc, au point de vue social comme au point de vue économique et politique, la diffusion de l'enseignement technique sera plus utile au Protectorat que n'importe quel autre enseignement. Et il faut lui donner, sur tous autres, la préférence et la priorité.

Parmi les anciens Tonkinois, je suis sans doute celui qui a le premier levé ce lièvre, et l'a poursuivi le plus loin et avec le plus d'entêtement. Pourtant, mes vues d'avenir étaient plus simples : je ne saisissais que confusément la capitale importance du sujet ; et l'expérience de la Grande Guerre ne m'avait pas encore averti des bénéfices inouïs que l'Indochine, et avec elle la France, pouvait retirer de l'enseignement technique indigène. Il n'était alors question que de deux choses : fournir aux raisons sociales françaises des ouvriers spécialistes et des contremaîtres indigènes, et sauvegarder la sédition et l'esprit esthétique de la race, — cette race qui a fait des chefs-d'œuvre, mais qui n'a ni écoles pour les perpétuer, ni musées pour les conserver — dans des écoles d'art professionnel. M. Sarraut était, dès son premier séjour, acquis à ces idées, et il avait protégé, subventionné, élargi les petites écoles d'art industriel que mon ami Joyeux avait, à ses risques et périls de carrière, créées en Cochinchine.

Là avaient été faits des cours manuels, dressés des élèves, conservés des modèles et des types, préparés des spécialistes et des artisans techniques. Il y a eu des fabriques, modestement mais réellement installées ; il y a eu des embryons de marchés et de clientèle. Des expositions ont eu lieu — Hanoï, Paris, Bruxelles — où des amateurs ont constaté l'effort ; le monde technique français s'est intéressé et ému. (Voir les études parues dans la meilleure revue spéciale de France, *Art et Industrie*). Venue la guerre, ces écoles ont donné aux usines de guerre métropolitaines, des ouvriers exercés et des spécialistes excellents dans les arts des métaux (fondeurs, tourneurs, lamineurs, etc.). Aujourd'hui, tout est à refaire et à reprendre. Mais les fondations de l'édifice sont bonnes. On peut s'en servir.

Or tout cela n'est qu'une petite part de l'enseignement technique, qui est multiforme et s'étend à tous les métiers. Biênhôa, Thudaumot et Giadinh forment toujours des potiers, des fondeurs, des incrusteurs et des sculpteurs. Il faut que toutes nos industries soient pareillement pourvues.

Voici, en dehors des arts professionnels, ce qui existe aujourd'hui en Indochine :

En Cochinchine, l'École des Mécaniciens (70 élèves), et l'École professionnelle de Saïgon (65 élèves). Au Cambodge, l'École professionnelle de Pnom-Penh (124 élèves). Au Laos, celle de Vientiane (25 élèves). En Annam, celle de Hué (75 élèves). Au Tonkin, celles de Hanoï et de Haïphong, l'École pratique de Caobang, l'École d'apprentissage de Namdinh, l'École des petites industries (vannerie, joysticks), Sontay. Voilà ce qu'il y a. Voici ce qui manque.

\* \*

Nous ne voyons pas que, dans toutes ces écoles, tous nos métiers soient représentés. Or, il faut qu'ils le soient tous, sans exception, du moins pour les industries intéressant l'Indochine. Il reste donc un certain nombre d'écoles de métier à établir. Il convient donc de les créer, encore que cette création rencontre une certaine opposition parmi les doctrinaires et les professeurs, qui s'imaginent que tout s'apprend dans des livres et qu'on sait tout quand on a subi convenablement, devant un aréopage compassé et confit, des épreuves écrites et orales. Nous ne le répéterons jamais assez : défions-nous des théoriciens, des diplômes, des concours et des MM. Petdeloup.

Ces écoles de métiers, établies et en marche, donneront de la main-d'œuvre — en quantité toujours insuffisante — et des artisans spéciaux et bien doués — en quantité interminable et variable. Mais tandis qu'il sera bon de pousser les indigènes à y entrer, tandis que le succès et la fortune de ceux qui en seront bien sortis attireront les autres<sup>1</sup>, il conviendra de créer un enseignement technique d'un degré plus élevé, mais toujours pratique, où les industries et exploitations des Français d'Asie puissent trouver des surveillants, des contremaîtres, des comptables, des sous-chefs d'ateliers, des ingénieurs adjoints, des chimistes, etc. La population scolaire s'en recrera parmi les enfants des classes aisées et parmi les élèves les mieux doués de l'enseignement du premier degré.

Or, nos chefs d'industries coloniales n'ont pas encore pu trouver — sauf quelques exceptions si rares qu'elles confirment la règle — des indigènes de confiance, qui soient des artistes ou des chefs de chantiers, qui joignent, à des aptitudes développées, la pondération, le prestige et l'expérience nécessaires pour représenter le maître et pour exercer son autorité dans le milieu ouvrier.

Or, la même école ne fait pas le manœuvre et le surveillant, le mécanicien et le contremaître. Nos ateliers de la marine à Saigon en savent quelque chose. Il y a donc un second degré d'enseignement technique à créer, quelque chose comme des écoles secondaires de métiers.

Mais il y a tout un enseignement technique à créer de toutes pièces : c'est l'enseignement de la terre, agriculture, sylviculture, etc. Là, nous n'avons rien : l'école-modèle de Phudoan, qui a fait la réputation de M. Duchemin, n'a laissé ni traces ni élèves. Pourtant l'Indochine est un pays essentiellement agricole. Quand on s'y est occupé de l'agriculture au point de vue enseignement, on n'a pensé qu'au riz. Or, il y a cent cultures riches, naturelles ou importées, thé, coton, caoutchouc, café, parfums, teintures, et il y a la culture maraîchère. Et il y a la forêt, la forêt immense, formidable, opulente et parfaitement inconnue.

C'est là que se doit donner tout notre effort. Mais là aussi, prenons garde ; notre défaut coutumier nous guette. Il ne faut pas que nous fassions ici de la théorie : nous en avons trop fait en France. Les élèves de nos écoles nationales d'agriculture pâlissaient sur des bouquins, mais ils n'avaient jamais conduit une charrue, ni greffé un arbre, ni pansé un cheval. Nos écoles ne doivent nous donner ni professeurs, ni ingénieurs. Elles doivent nous donner des laboureurs et des forestiers. Donc pas d'académie, pas d'institut. Mais des fermes, de bonnes fermes écoles, où les élèves travailleront en bras de chemise : les maîtres aussi, n'en déplaise aux pontifes. Ne faisons, aux principes scientifiques, que leur place indispensable. Tout le reste doit être du travail de plein vent, dans le champ, la clairière, au bord des fleuves, au grand soleil, dans l'action, dans la sueur. Ce ne sont pas des migraines que doivent attraper nos élèves : ce sont des courbatures.

---

<sup>1</sup> Un seul ouvrier potier des écoles de Joyeux ayant, à sa sortie, ouvert une petite fabrique, et ayant bien fait ses affaires, l'École de poterie a vu, l'année suivante, et sans qu'aucune propagande ait été faite, doubler ses élèves cochinchinois. Pour un prix remporté à une Exposition d'Europe, un brodeur de Hanoï a reçu un flot de commandes venues de toutes parts et a fait, en deux ans, sa fortune et sa célébrité.

Donc pas de belles façades universitaires dans les villes, mais des fermes dans tout le pays, spécialisées à la culture principale de chaque région : le caoutchouc en Cochinchine, le poivre au Cambodge, le café à Phuly, le coton à Thanhua, le thé à Sontay, l'élevage à Caobang, la canne dans le Lamtao, la badiane à Langson, la soie ici, la sériciculture plus loin ; dans toute la plaine, le riz et partout ailleurs, le bois.

Programme terre à terre, diront les orgueilleux doctrinaires ? Parfaitement. Nous ne devons pas nous élever ici au-dessus de la terre : nous devons, de notre effort, l'entreindre et l'embrasser toute. Alors seulement elle rendra tout ce dont elle est capable : elle nous donnera tout ce qu'elle doit nous donner, pour restituer leur richesse au protectorat et à la mère patrie.

Ne rougissons pas de nous courber sur cet humble labeur. C'est le plus profitable et, en y réfléchissant, le plus noble. Une fois de plus, avouons l'inutile vanité de la pompe pédagogique : les orgueilleux qui ont un si fier porc de tête ne la lèvent si haut que parce qu'elle est vide. .

M. Sarraut a été grand-maître de l'Université. Mieux que personne, il comprend ce que je veux dire, la chose qu'il faut faire, et l'erreur, désastreuse et ridicule, qu'il faut éviter.

Albert de Poumourville.

---

Hanoï

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1919, p. 1013-14)

Par arrêté du gouverneur général p. i. de l'Indochine en date du 12 juillet 1919 :

M. Poisson, chef d'atelier titulaire à l'École professionnelle de Hanoï, est chargé provisoirement de la direction de la dite École en remplacement de M. Barbotin professeur principal hors classe de l'Enseignement du 2<sup>e</sup> degré, directeur titulaire de l'Ecole, en instance de départ en congé.

---

## ÉCOLE DES ARTS APPLIQUÉS (1920)

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1922)

Un concours sera ouvert à l'École des arts appliqués de Hanoï le 13 septembre 1928 à 8 heures pour le recrutement d'un chef d'atelier de dentelles.

Le jury du concours sera composé de :

M. Lachaud<sup>2</sup>, administrateur des S. C. de l'Indochine, président ; M<sup>me</sup> Mercier, institutrice ; MM. [Alfred] Bazin, exportateur ; Hieroltz, directeur de l'École professionnelle ; Bruneau, professeur à l'École professionnelle, membres.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 novembre 1922)

École des arts appliqués de Hanoï. — Une somme de 50 p. 00 est mise, à titre d'avance à charge de justification ultérieure d'emploi, à la disposition de M. Hieroltz, directeur de l'École des arts appliqués de Hanoï, pour lui permettre d'assurer le paiement des menues dépenses de cet établissement.

---

École des Arts appliqués  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1922, p. 2, col. 1-2)

M. le gouverneur général a visité samedi l'exposition, destinée à Marseille, de l' École des Arts appliqués de Hanoï. Il en a, paraît-il, été fort satisfait et les éloges qu'il a dû faire étaient l'on ne saurait mieux mérités. Il y a deux ans à peine que M. Hieroltz a pris la direction de cette école dite professionnelle où, il faut le remarquer, tout était à faire ou plutôt à refaire. Sous l'égide de chambres de commerce impuissantes, l'institution végétait, une institution qui pouvait et devait avoir la plus grande, la plus immédiate utilité car elle est destinée à remettre en honneur, auprès des Annamites, les métiers d'art qu'ils prisèrent jadis et qu'ils ont abandonné pour se lancer éperdument dans la sacro-sainte administration. Comme si des doigts habiles conduits par un cerveau ne valaient pas dix mille fois mieux qu'une paperasserie d'une écriture moulée, lentement et péniblement couchée [...].

M. Hieroltz a compris le génie annamite, Il ne s'est pas amusé, comme tant de professeurs, à remonter aux âges où, dans notre Université française, l'on développait le goût et la science du dessin par la copie patiente et lourde, au crayon Conté (le fusain était presque révolutionnaire) des moules classiques : le torse du Belvédère, la Vénus de Milo (réduite), la Diane de Gabies (id.), etc. dont nous cherchions, en tirant la langue, à reproduire les formes impeccables et les yeux ronds que nous nous étonnions de trouver sans regards. Il a fait simplement une chose très simple. Il s'est dit ceci : « Si, parmi mes élèves, quelques-uns existent qui soient vraiment doués, je leur donnerai le

---

<sup>2</sup> Henri-Marie-Joseph Lachaud (Juillac, Corrèze, 16 avril 1861-Paris VII<sup>e</sup>, le 20 nov. 1937) : commis de la Caisse des dépôts, entré dans les services civils de l'Indochine le 1<sup>er</sup> janvier 1903, il occupe divers postes au Tonkin jusqu'à ceux de résident à Sontay (1922-1923), puis Hadong (1923-1925). Chevalier de la Légion d'honneur du 12 juillet 1919.

moyen de montrer leurs dons.» Et alors, d'un coquillage, d'un insecte, d'une fleur, voire d'une Chenille, mis sous leurs yeux, ces jeunes gens ont su tirer des motifs ornementaux d'une ingéniosité, d'une délicatesse qui, franchement, émeuvent ceux qui aiment l'art et se complaisent à voir une harmonie sortir d'un thème grossier.

M. Hieroltz peut être fier de son œuvre parce qu'il n'a pas fait des élèves de cours, coulés au même moule, mais qu'il a su laisser à chacun d'eux son originalité propre, sa personnalité, parce que, en regardant chacune de ces compositions ornementales, dentelles, broderies, vannerie, etc., en les regardant attentivement, comme elles le méritent, l'on devine, l'on sent l'individualité de leurs auteurs qu'il eut été criminel de courber sous l'étalement commun.

J'ai pris à cœur de relever quelques noms de ces jeunes artistes et l'on me permettra de dire que les Nguyen-zuan-Loi, Tran-can Tay, Nguyen-Xuan-Phuong, Lê-van-Phuc, Nguyen-Chong, Nguyen-Tran-Loi, Pham-van-Kê, Tran-H.-Ba, Tri-van-Choy, Lê-van-Anh, Dinh-can-Tru, N.N. Lam, Tran-H.-Ba, Tran-can-Choy, Dao-san-Cam, T.M. Huan, Nguyen-xuan-Loi, etc., sont véritablement dignes, très dignes de l'intérêt qu'on leur manifeste. Il y a, chez eux, des qualités remarquables, des idées qui étonnent ceux qui savent, une compréhension, un sens de l'ornement d'une délicatesse et d'une vérité que l'on ne saurait assez goûter.

Mais — pour ceux qui connaissent l'Annamite, si ce progrès est notable — gardons-nous de croire que ce goût, que cette correction se maintiendront, lorsque l'élève volera de ses propres ailes. Trop de mauvais goût et du mauvais goût qui paie, l'incitera à sortir du pur sentier et, s'il veut rester lui-même ou, pour mieux dire, ce que l'en fait de lui aujourd'hui, il ne faudra que les directives lui manquent et que, toujours, le correcteur soit là.

Ainsi, dans cette exposition, l'on pouvait admirer un mobilier de bureau et un mobilier d'antichambre : bois du pays d'une exquise couleur, poignées, crémones, lampes de bronze finement ciselée. Eh bien ! je crains que les élèves qui ont exécuté cela, s'ils retombent chez certains fabricants de meubles, ne retombent aussi dans la routine. Est-ce à dire qu'il ne faut pas perfectionner les Annamites, trop rares encore, qui aiment les industries d'art ! Loin, très loin de là et je souhaiterais, pour ma part, que l'école put agrandir et que pour chacun s'y intéressât.

L'École envoie encore à Marseille une urne en bronze, réplique d'une des urnes dynastiques de Hué, celle de Gialong (elle pèse une tonne et demie), des outils de précision, des aquarelles, etc.

Tout cela forme un ensemble du plus haut intérêt et l'on peut escompter pour l'École un gros succès. Dire qu'il y a deux ans à peine qu'elle fonctionne avec ses nouvelles méthodes ! C'est la meilleure garantie de leur excellence et aussi le meilleur éloge de M. Hieroltz et ses collaborateurs.

---

L'École des Arts appliqués de Hanoï  
(*La Dépêche coloniale*, 24 juin 1922, p. 2, col. 6)

Une notable partie des envois du Tonkin à l'Exposition de Marseille — notable par la valeur sinon par la quantité — concerne les arts appliqués dont une école pour élèves indigènes, fonctionne depuis deux ans seulement, à Hanoï.

On sait comment, grâce à l'initiative de M. le gouverneur général Sarraut et à la patiente continuité de vue de M. Joyeux, directeur des écoles d'art de Cochinchine, un nouvel essor a été donné aux productions de l'art industriel, et une tradition établie dans l'enseignement pratique donné aux jeunes indigènes. Cette disposition, la réunion des efforts particuliers, la concentration des cours disséminés en une seule école, d'organisation officielle et, en même temps, d'inspiration artistique indépendante,

devenaient tout à fait nécessaires, dans un pays comme l'Indochine, qui n'a pas de musée, qui n'a pas d'école au sens didactique du mot, qui ne créa pas de traditions d'atelier, qui n'a pas de gloires artistiques individuelles.

La probité du métier, tout aussi bien que l'inspiration du maître ou de l'artisan, qui ne sont ni protégées ni encouragées, risquaient fort de disparaître, tant dans la tourmente de la conquête française que dans le mouvement des courants économiques nouveaux, sous l'indifférence générale du public, ou, pis encore, sous la tentation d'intermédiaires qui réclamaient du travail rapide, et acceptaient qu'il fût mal fait ou de mauvais goût, pourvu qu'il fût facilement vendable en Europe.

La création des écoles de Cochinchine, la remise entre les mains de M. Joyeux de leur direction artistique et pratique, a sauvé, on peut le dire, la technique indochinoise du danger qui la menaçait, d'être déshonorée par l'enlisement dans le seul procédé commercial.

M. Hieroltz, directeur de l'École des arts appliqués de Hanoï, a fait au Tonkin ce que M. Joyeux a fait en Cochinchine.

On ne saurait lui en avoir trop de gratitude.

Une telle œuvre est, en effet, bien délicate. Il ne suffit pas le recruter des élèves, ni de les plier tous ensemble à une doctrine ou la règle rigide d'un enseignement unique. Il s'agit de découvrir, chez chacun d'eux, leurs qualités maîtresses, et de les mettre à même de se développer librement, tout en leur montrant, pour les éviter, les écueils du mercantilisme, de la vulgarité et de la reproduction mécanique.

À voir les essais faits à Marseille, on se rend compte que le directeur de ces jeunes artistes et artisans a compris le génie particulier de la race et qu'il l'a aidé à fleurir chez chacun de ses élèves, avec les formes et les coloris que lui donnait le tempérament de chacun d'eux... Il n'y a pas là des devoirs ou des « travaux de cours » accomplis seulement avec conscience et ponctualité ; il y a des œuvres, plus ou moins finies et parfaites, mais témoignant toutes d'une originalité marquée et d'un caractère artistique.

La *stylisation*, notamment, des objets de la nature, est, pour les jeunes Annamites, un vrai triomphe ; et c'est d'autant plus heureux qu'ils en seront récompensés tout de suite, cette utilisation étant à la mode en France. Ornementation générale, ameublement, broderies, vanneries, dessins, dentelles, tout témoigne, chez leurs auteurs, d'une belle individualité, d'une compréhension et d'une délicatesse remarquables.

En attendant la fortune probable, il conviendrait de donner à ces artistes la jeune réputation qu'ils méritent, et à faire connaître au public et aux amateurs les noms de Xuan loi, de Lê-van-phuc, de Tran-ba. de Lê-anh, de Tran-van-coi, de Huan et de Dao-cam, qui semblent tout particulièrement doués et dignes de sortir d'un trop modeste anonymat. Et souhaitons-leur de conserver, au sortir de l'école, les qualités de goût, d'indépendance et de haute conscience artistique qu'ils y ont acquises

M. G.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1922, p. 2, col. 1)

ÉCOLE DES ARTS APPLIQUÉS. — Une commission composé de M. Roux, professeur à l'École Henri-Rivière, et de deux professeurs indigènes, s'est réunie lundi matin à l'École professionnelle de Haïphong pour surveiller les examens d'admission à l'École des aria appliqués de Hanoï. Aucun candidat ne s'étant présenté, la commission n'a pas eu lieu de fonctionner.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1922)

École des Arts appliqués de Hanoï. — M<sup>mes</sup> Carizey <sup>3</sup> et de Rozario sont chargées chacune de quinze heures par semaine d'enseignement de dessin (dessin à vue, aquarelle, etc.) à l'École des Arts appliqués de Hanoï.

Elles auront droit à une allocation de deux piastres cinquante par heure de service effectif.

---

Destinations et mutations  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1923, p. 187)

Par arrêté du gouverneur général p. i. de l'Indochine du 15 janvier 1923, M<sup>me</sup> Pogam, Lucienne-Émérie-Victoria, institutrice de 2<sup>e</sup> classe en service au Tonkin, est détachée provisoirement à l'École des Arts appliqués de Hanoï pour être chargée des fonctions de chef d'atelier de dentelles.

M<sup>me</sup> Pogam continuera à concourir pour l'avancement dans son cadre d'origine.

---

NOMINATION  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1923)

École des Arts appliqués. — M. Sabrié, architecte adjoint de 2<sup>e</sup> classe, en service à la circonscription territoriale du Tonkin, est désigné pour faire partie du conseil d'administration et de perfectionnement de l'École des Arts appliqués de Hanoï en remplacement de M. Salomon, architecte adjoint, rentré en France.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1923, p. 2, col. 3)

Commission. — Une commission composée de : MM. Fontana, directeur de l'École professionnelle de Vientiane, président ; Holder, chargé de l'atelier des Automobiles de la circonscription territoriale des T. P. du Tonkin ; Neau, chef d'atelier à l'École professionnelle de Hanoï, membres, se réunira, sur la convocation de son président, dans les ateliers de la maison Boillot à Hanoï pour procéder à la réception et à l'essai d'une voiture automobile, conformément à l'article 3 du marché en date du 6 mars 1923 passé avec M. Boillot.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1923, p. 3, col. 1)

---

<sup>3</sup> Madeleine Auger : née le 28 février 1890. Trois enfants, de Jean Carizey, fonctionnaire à la direction des finances, futur secrétaire général du Syndicat général des fonctionnaires d'Indochine en 1947. Voir notice.

École professionnelle des Arts appliqués. — M. Lachaud, administrateur, résident de France à Hadong, est désigné pour remplir les fonctions de président du conseil d'administration et de perfectionnement de l'École professionnelle des Arts appliqués de Hanoï, en remplacement de M. Delamarre, administrateur de Services civils, parti en congé.

---

La Vie indochinoise  
(*Les Annales coloniales*, 5 juin 1923, p. 2, col. 4)

— Notre confrère de Saïgon, *l'Opinion*, se félicite du grand développement pris par l'enseignement des arts appliqués en Indochine. À l'école des arts appliqués de Hanoï, de même qu'à l'école des arts industriels de Saïgon, où l'enseignement professionnel a été créé, l'augmentation du nombre des élèves suivant les cours est si considérable que les locaux sont notoirement insuffisants et qu'il va falloir augmenter à la fois le personnel et le matériel. Fonte, ciselure, émaillage, poterie, sculpture, ébénisterie, broderie, dessin, ornementation, tous les arts industriels y sont professés de front et les résultats obtenus sont déjà remarquables. On a pu le juger à l'exposition de Marseille où s'est révélé l'art annamite moderne avec ses grands principes, respect de la tradition annamite, retour à l'étude de la nature, utilisation de toutes les matières premières.

Déjà des anciens élèves ont installé des magasins de vente, fourni des modèles, suscité un achalandage et un commerce nouveau, une clientèle et une activité économique nouvelles.

---

Hanoï  
AU SALON D'ART ANNAMITE  
par M. D. [Marc Dandolo]  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> décembre 1923)

Le Salon d'art annamite, ouvert à l'A.F.I.M.A. jusqu'au dix décembre prochain, mérite mieux qu'une mention rapide.

.....  
Un store, qui a nécessité l'emploi de huit cents fuseaux, attire l'attention ; il est lui-aussi une belle œuvre d'art. On l'a laissé inachevé pour montrer le mode d'exécution du travail en cours.

En dehors de ce remarquable ensemble, qui fait le plus grand honneur à la direction de M. Hieroltz et atteste une révolution dans ce qui fut l'école professionnelle devenue École des Arts appliqués, nous remarquons dans la salle une belle vitrine en bois noir de [?] Cong-Cang, et, dans son architecture, ce meuble est d'une note neuve qui redevient traditionnelle dans l'exécution du détail ; l'ensemble est très heureux.

Un bronze d'assez fortes dimensions occupe le centre du salon de ce côté ; il représente une fillette indigène, accroupie et étudiant l'alphabet. L'enfant est très observée dans une pose souple, parfaite de naturel. Cette œuvre de M. Nguyêñ-duc-Thuc est à remarquer. Le même artiste expose un buste d'Annamite âgé, plein d'expression et de vie. Ce sculpteur rend témoignage en faveur de ses maîtres.

Il faudrait détailler encore ce qu'exposent des travaux de leurs élèves mesdames Carizey et Pogam ! Tout ce coin du salon est peut être le plus instructif. Ces dames méritent les plus vives félicitations.

Devant la porte d'entrée, n'oublions pas une belle reproduction de l'urne dynastique Cao-Dinh — l'une de celles qui ornent le palais royal de Hué. — Cette belle pièce a été

fondue à l'École des Arts appliqués par M. Likawa et doit être offerte par le gouvernement à Sa Majesté le roi de Siam.

Le visite s'achève sur la plus heureuse impression. Il est sur que notre École des Arts appliqués est arrivée à de surprenants résultats. Nous sommes de ceux qui croient à la portée pratique de tels efforts.

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1923)

Obsèques. — Mardi matin ont eu lieu à 8 h. 30 les obsèques de madame Ichikawa, femme du maître-fondateur, professeur à l'École des Arts appliqués, de Hanoï, décédée subitement dans la nuit du 3 décembre 1923. L'enterrement eut lieu au cimetière de la route de Hué.

Une assistance nombreuse, tant japonaise que française et annamite, avait tenu à rendre hommage à la mémoire de la défunte qui ne comptait que des amis et à apporter à la famille la consolation d'une sympathie très sincère. On remarquait parmi les représentants de la colonie japonaise MM. Makino, attaché à l'École française d'Extrême-Orient ; Minagawa, Shimomura, N. Yamada, L. Yamada, Kikuchi. Miyazaki Kitamura, Wakabayashi, Ichihara Takanashi, Kotaru, Iwamoto, Mmes Kikuchi, Katsushika, Kondo, Sameshima, Takatani, Eto, Sasano, Ishibashi ; parmi les Français : Mmes Hieroltz, de Fantreau-Vassal, Toussaint ; MM. Hieroltz, directeur de l'École des Arts appliqués, Bruno, Neaud et Guerné, Bouchot, de l'*Avenir du Tonkin*, MM. Quan et Thuc, de l'École des Arts appliqués, et une délégation d'élèves.

---

UN BEL EFFORT INDOCHINOIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mars 1924)

Dans quelques jours va passer à l'écran à Hanoï, l'adaptation d'une légende populaire chez les Annamites : Kim-vân-Kiêu.

.....  
M. Famechon... a su grouper au tour de lui une élite de dessinateurs et d'ouvriers d'art indigène et trouver auprès de nombreuses personnalités, dont M. Hieroltz, le distingué directeur de l'École des Arts Appliqués, un appui lui assurant une documentation et une reconstitution irréprochable.

---

Paris  
L'[Exposition des arts décoratifs](#)  
L'Exposition des écoles indochinoises  
(*Comœdia*, 27 avril 1925, p. 4)

.....  
Un stand spécial est réservé à l'Exposition de l'école des arts appliqués du Tonkin. On s'y rendra compte de l'ingénieuse façon dont sont guidés les jeunes artisans indigènes désireux de pratiquer l'ébénisterie, la ferronnerie, la fonderie ou tout autre métier d'art. Tout en conservant à leur production le caractère régional, on les initie aux techniques européennes, on éduque leur sens aigu du décor.

Il faut attirer l'attention de nos fabricants sur les possibilités de collaboration que peut leur offrir la main-d'œuvre indigène.

---

Les colonies à l'[Exposition des arts décoratifs modernes](#)  
LE PAVILLON DE L'INDOCHINE.  
(*Les Annales coloniales*, 7 novembre 1925)

L'École de Hanoï présente différentes séries de travaux envoyés par MM. Hieroltz et Bruneau, dessin et modelage, dentelles, sculpture sur bois, fonderie et ciselure d'art, permettant ainsi de suivre la progression des exercices par lesquels passent les jeunes Tonkinois et Tonkinoises pour atteindre une maîtrise leur permettant de s'installer à leur compte ou de travailler dans les plus grands ateliers locaux.

---

ANCIENS COMBATTANTS  
Hanoï  
La fête de l'A. T. A. C. du 16 janvier au Grand Théâtre.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1926)

Encore merci à M. Hierrholtz [Hieroltz] et à M<sup>me</sup> Carizey pour leurs programmes artistiques.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1926)

Madame Varenne visite l'École des Arts appliqués. — Mercredi à 15 heures, madame Varenne, accompagnée de sa nièce, mademoiselle Migeot, de M. Thalamas, directeur de l'Instruction publique, du capitaine Scherrer, officier d'ordonnance, et de M. Brecq, artiste peintre en mission, est allée visiter l'École des Arts appliqués. Elle fut reçue par le directeur, le sculpteur Hieroltz.

Les fillettes annamites de l'atelier des dentelles lui offrirent une superbe gerbe de fleurs après avoir chargé l'une d'elles de réciter le compliment d'usage.

Très touchée de cette délicate attention, M<sup>me</sup> Varenne visita successivement tous les ateliers de l'école où étaient exposés les travaux des élèves, s'intéressant aux moindres détails d'ordre technique concernant la formation professionnelle de la jeunesse annamite.

Dans chaque atelier, elle reçut un accueil enthousiaste et se retira après avoir exprimé au directeur sa satisfaction pour l'ordre, la bonne tenue, l'organisation et l'orientation pratique des buts poursuivis dans cette école d'où sortent chaque année une quantité d'élèves possédant bien en mains un métier d'art leur permettant de vivre tout en travaillant à régénérer les industries locales.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 mai 1926)

Nécrologie. — M<sup>me</sup> Ridet, née Testard (Pauline), professeur principal de 3<sup>e</sup> classe de l'Enseignement primaire, en retraite, est décédée le 24 avril 1926 à Wassy (Haute Garonne).

Née le 1<sup>er</sup> juin 1864 à Paris (Seine), M<sup>me</sup> Ridet débuta dans l'Administration indochinoise le 1<sup>er</sup> mai 1902 comme professeur de dessin et de modelage à l'École professionnelle de Hanoï.

Nommée le 6 novembre 1904 professeur de 3<sup>e</sup> classe de l'Enseignement primaire, M<sup>me</sup> Ridet fut promue successivement professeur de 2<sup>e</sup> classe, le 1<sup>er</sup> janvier 1908, de 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 1913, puis professeur principal de 3<sup>e</sup> classe le 7 juillet 1918. Elle fut admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite proportionnelle pour compter du 17 avril 1923.

Durant sa carrière, elle fut appelée à servir en qualité de professeur de dessin au Tonkin.

M<sup>me</sup> Ridet était médaillée du Salon des Artistes français de Paris, officier d'Académie et officier de l'Instruction publique.

Nous adressons à M. Ridet, à la famille, au corps enseignant, aux amis, nos bien vives condoléances.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mai 1926)

DÉCÈS. — Un télégramme vient de parvenir annonçant le décès, survenu à Chatou (Seine-et-Oise), à l'âge de 60 ans, de M. Barbotin Albert, fondateur et ancien directeur de l'École professionnelle de Hanoï.

Nous adressons à ses enfants, à toute la famille ainsi qu'aux nombreux amis qu'il comptait au Tonkin nos bien sincères condoléances.

---

[Publi-Reportage]  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 janvier 1927)

Un événement. — On nous annonce pour le samedi 5 février un Grand Bal à [Métropole](#). — Rien là de bien exceptionnel, n'est-ce pas ? Et cependant les habitués des Dancings du jeudi et du dimanche se doutent bien qu'une belle surprise se prépare. Peu à peu, en effet, ils voient les murs de la salle de danse se vêtir de pourpre, d'azur et d'or. Chaque semaine ajoute à la précédente et leur perspicacité n'est pas en défaut lorsqu'ils devinent que le 5 février sera la soirée d'inauguration de cette somptueuse harmonie de couleurs.

C'est à l'inspiration du délicat et jeune artiste monsieur Brecq que nous devons ce régal des yeux. Une indiscretion nous permet déjà de dévoiler à nos lecteurs que la frise supérieure a été exécutée d'après les dessins de monsieur Brecq par des anciens élèves de l'École des arts appliqués et est inspirée d'art annamite.

Mais le jeune maître se réserve les deux ovales qui décoreront les murs de chaque extrémité de la salle. C'est dire quel est son souci de signer et parachever cette œuvre.

Comme nous avons hâte, n'est-ce pas, d'être au 5 février. (25)

---

École des Arts appliqués

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1927)

Le conseil d'administration et de perfectionnement de l'École des Arts appliqués de Hanoï est composé ainsi qu'il suit :

MM. Graffeuil, inspecteur des Affaires politiques et administratives du Tonkin, président ; Auclair\*, architecte chef du Service des Bâtiments civils ; Luzet <sup>4</sup>, opticien à Hanoï ; Aviat, entrepreneur à Hanoï ; le Directeur de l'Ecole ; Chê-Quang-An, tông-dôc en retraite, membres.

Un professeur technique et un chef d'atelier à la désignation du Directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mars 1927, p. 2, col. 2)

À l'École professionnelle. — Cet après-midi, les élèves de l'École professionnelle ont quitté le travail ; la manifestation a été aussitôt arrêtée par la police.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mars 1927, p. 2, col. 4)

L'incident de l'École professionnelle. — L'incident de l'École professionnelle dont nous avons touché deux mots hier, se réduit à fort peu de chose. Un élève ayant été bousculé par un contremaître, il y eut une levée en masse de boucliers sous la conduite de trois meneurs et les élèves quittèrent l'établissement, puis stationnèrent aux alentours.

Il faut louer, en la circonstance, l'attitude de la police qui, immédiatement rendue sur les lieux, maintint l'ordre, emmenant simplement au Commissariat ceux qui désiraient s'expliquer.

La gendarmerie était prête, elle aussi, à intervenir. Au bout d'une heure, tout était rentré dans le calme, et ce fut tant mieux pour les grévistes, car l'École aurait été fermée aussitôt si des manifestations plus importantes s'étaient produites.

---

École des Arts appliqués

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1927)

Le conseil d'administration et de perfectionnement de l'École des Arts appliqués de Hanoï est composé ainsi qu'il suit :

MM. Servoise, inspecteur des Affaires politiques et administratives du Tonkin, président ; Auclair\*, architecte chef du Service des Bâtiments civils ; Luzet, opticien à Hanoï ; Aviat, entrepreneur à Hanoï ; le Directeur de l'Ecole ; Chê-Quang-An, tông-dôc en retraite, membres.

Un professeur technique et un chef d'atelier à la désignation du Directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative.

---

<sup>4</sup> Henri Luzet : garde principal de la Garde indigène, puis opticien à Hanoï et entrepreneur à Nam-dinh.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 septembre 1927, p. 2, col. 4)

École des Arts appliqués. — L'arrêté du 2 avril 1927 portant mutation de MM. Barrau et Gassiès est rapporté en ce qui concerne M. Gassiès.

M. Besançon, chef d'atelier de 2<sup>e</sup> classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, en service à l'École pratique d'industrie de Haïphong\*, est désigné pour continuer ses fonctions à l'École des Arts appliqués de Hanoï, en remplacement de M. Barrau, appelé à une autre destination.

---

ARTS APPLIQUÉS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1927, p. 1, col. 1-2)

Il est, à Hanoi, un établissement scolaire, dont l'organisation et le caractère, méritent de retenir l'attention du public. Il ne constitue pas, par une heureuse exception, une pépinière de fonctionnaires. Le savoir qu'on y dispense ne demeure pas abstrait et théorique. Il est concret, vivant. Il est orienté vers la pratique. Les maîtres qui y professent s'attachent à former des hommes d'action, des techniciens habiles qui aient du goût. Ceux qui le fréquentent recherchent une initiation ou un perfectionnement. À l'école des Arts appliqués, il n'y a pas que des adolescents. Certains de ses élèves ont trente ans ! Elle attire un grand nombre de nos protégés. Son effectif était considérable avant des incidents qui y furent provoqués et qu'ont amplifiés de maladroites et intempestives immixtions...

La durée des études y est de quatre ans. Il faut posséder, pour y être admis, des rudiments d'instruction.

Les postulants qui ont le certificat d'études primaires doivent faire preuve d'une connaissance du dessin.

Les candidats qui sont dépourvus de ce modeste titre sont astreints à un examen portant, principalement, sur le français et il est fait, parmi eux, un choix sévère et judicieux. Il ne s'exerce pas à la légère.

Il s'opère après une période d'essai trois mois durant, laquelle toute facilité est donnée de juger, à bon escient, des aptitudes véritables et du sérieux des vocations.

À l'expiration de ce terme, un concours a lieu, entre les élus, pour l'obtention des bourses qui y sont allouées, et dont le taux mensuel est, suivant l'année, de six, sept, huit et dix piastres.

La culture générale n'y est pas négligée. Elle est assurée, par trois excellents instituteurs, en conformité d'un programme progressif assez étendu.

Pour être un véritable artisan au sens plein et noble du mot, il convient, en effet, d'avoir un esprit éclairé, et d'être capable de chercher, au dehors, des adjutants à son développement personnel.

L'enseignement professionnel, qui est l'objet même de l'école, procède d'une double tendance.

Il vise, surtout, à l'utilité immédiate. Il est une préparation directe à un métier.

Les maîtres experts et talentueux qui le donnent s'efforcent aussi d'obtenir de leurs disciples, que tous les produits de leurs mains aient une beauté propre. Ils sont diligents à provoquer et à développer, chez tous, le sentiment esthétique.

Deux dames, de grand mérite, et d'admirable tenue morale contribuent à cette éducation collective. J'ai nommé madame Carizey et madame Pogam.

Celle-ci a vraiment créé l'atelier de dentelles de l'établissement, où se pressent, attentives et adroites, une foule de jeunes filles. Elle les a rendues habiles à exécuter les

genres les plus réputés. Elle a fait mieux. [Elle s'est ingénieré, avec succès, à dégager des modèles locaux et à formuler une technique tonkinoise](#). Elle a justement estimé, à mon sens, que l'imitation de nos œuvres ne saurait suffire et que l'initiative, la création individuelle doivent lui succéder.

De madame Carizey, on ne saurait trop louer la distinction et la valeur. On sait sa compétence et les écoles de la Ville de Paris où elle a reçu son heureuse formation. Elle dirige avec maîtrise un atelier d'ouvriers dessinateurs pour toutes les industries d'art (meubles, gravures sur bois, dentelles, etc.).

Le dessin géométrique et d'ornement, l'aquarelle sont professés par monsieur Breck qui est pour ses élèves un guide compétent au goût sûr.

Monsieur Mercier<sup>5</sup>, qui vient d'arriver de France pour remplacer monsieur Bruneau, et qui tenait des fonctions de préparateur au Conservatoire national des Arts et Métiers. préside à l'atelier de ciselure, de bijouterie, de bronze fondu et repoussé et de ferronnerie d'art. On peut compter sur lui pour inciter nos protégés à la pratique de métiers nouveaux rémunérateurs. Déjà s'élaborent ses projets.

Le curieux qui porterait actuellement ses pas vers l'École des arts appliqués ne manquerait pas d'apercevoir une urne de bronze d'énorme grandeur. Elle pèse, en fait, plus de deux mille kilos. Elle a été façonnée, avec des moyens de fortune, dans l'atelier de fonderie d'art et d'industrie placé sous la direction de monsieur Ishikawa et d'où sortent des pièces remarquables.

L'atelier à bois, comprenant la charpente, la menuiserie, l'ébénisterie, la sculpture, est confié à monsieur Guerné.

L'atelier mécanique relève de monsieur Nau. Des ouvriers s'y consacrent au maniement des tours, forges, appareils électriques, etc. Certains se spécialisent dans les questions d'automobiles et de moteurs à explosion.

Ces deux contremaîtres, qui sont depuis de longues années dans l'établissement, ont su se concilier la reconnaissance et l'affection de ceux qui ont bénéficié de leurs leçons. C'est dire d'eux beaucoup. On forme, aussi, à l'école, des chauffeurs d'automobiles. Leur stage est réduit à un an.

Nul n'ignore que le directeur, l'animateur de l'institution dont je viens de rappeler le fonctionnement est monsieur Hieroltz, sculpteur puissant et délicat, unanimement estimé pour ses qualités d'homme et d'artiste.

Avec une ténacité patiente, il a transformé, rénové l'ancien établissement professionnel. Sa réussite est méritoire. Il s'est heurté, en effet, à l'indifférence, à l'incompréhension.

Nous stigmatisons, sans indulgence, la propension des Annamites aux emplois publics. Mais nous demeurons dans l'ignorance dédaigneuse des œuvres qui s'emploient à accroître, dans ce pays, le nombre des ouvriers spécialisés et des fins artisans.

Pour toutes les institutions de luxe, la générosité administrative est sans borne. Les crédits ne leur sont point ménagés. Elles sont richement dotées.

Les ressources manquent. On ne peut les utiliser à de doubles fins pour celles qui contribuent efficacement à l'amélioration des conditions économiques.

L'École des arts appliqués est gênée, dans son développement, par l'insuffisance des locaux. Plusieurs de ses ateliers sont exigus. Les salles de cours lui font défaut.

Elle ne possède pas de magasin où puissent être déposés les objets travaillés.

Elle n'a pas besoin de campanile orgueilleux pour porter sa gloire dans les nues. Il lui faut uniquement les bâtiments appropriés à son objet. Souhaitons que le Protectorat du Tonkin ne les lui fasse pas trop attendre.

---

<sup>5</sup> René Mercier (Paris VI<sup>e</sup>, 8 novembre 1886-Les Sables-d'Olonne, 22 mai 1974) : graveur, professeur de ciselure à l'École des arts appliqués de Hanoï, puis chef des travaux pratiques de l'École française d'Extrême-Orient et professeur à l'École des Beaux-Arts.

On doit espérer, aussi, que ne se renouveleront pas, à son encontre, certaines manœuvres qu'il vaut mieux ne point qualifier, mais qu'il est bon, néanmoins, de dénoncer à l'opinion publique.

Pour l'exposition de Marseille de 1922, on avait confectionné, dans ses ateliers, tout le mobilier d'un bureau colonial moderne y compris le ventilateur et l'appareil téléphonique Il y avait là, une réalisation magnifique. On en conçut ombrage. Froidement, on en ajourna l'exhibition. Lorsqu'on s'y décida, on se garda bien de le mettre en valeur. J'avoue que je fus surpris, lorsque je visitai le somptueux palais de l'Indochine, de l'emplacement médiocre réservé à ces belles pièces d'ébénisterie.

Je me suis laissé dire qu'à l'exposition des Arts décoratifs, « la parente pauvre » fut également sacrifiée.

Je ne sais si Monsieur Hieroltz, qui ne connaît pas l'envie, a éprouvé quelque humeur de cette altitude de certains arrivistes. Elle est bien faite pour lui attirer des sympathies.

G. PEYROT.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 novembre 1927, p. 2)

École des arts appliqués. — L'École des arts appliqués offrait ce matin à l'admiration de nombreux visiteurs de marque une exposition présentée avec le plus grand goût des productions artistiques réalisées par les élèves de l'établissement, et destinées à figurer à la foire de Saïgon.

Un remarquable panneau de gravures sur bois décoratives exécutées par les élèves de madame Carizey a retenu longuement l'attention de tous.

Les aquarelles et les dessins, œuvres des jeunes disciples de monsieur Breck, ont été fort appréciés.

Des pièces de ferronnerie, d'un goût sûr, sorties des mains de M. Iskikawa, sont l'objet d'approbations unanimes.

Un artisan annamite, M Ng.-duc-Thuc, qui a reproduit en bronze une belle colonne de marbre des environs de Hadong, et fondu de très vivantes têtes témoigne d'une habileté que chacun lui reconnaît.

Les motifs de dentelle exposés sont du venise, et du valenciennes. Il y a également des dentelles au fuseau. Les fillettes qui les ont tissées sont assurément expertes et font honneur à leurs maîtresses.

Un store de grosses dentelles, fait à l'aiguille avec des fils de couleur, est loué comme il le méritait.

Le directeur de l'École des arts appliqués et ses collaborateurs ont des motifs légitimes d'être fiers des résultats obtenus par les élèves qui travaillent sous leur contrôle.

M. le gouverneur général p. i. Monguillot a bien honorer de sa présence cette exposition. Il était accompagné de M. Trillat, directeur de cabinet et de son officier d'ordonnance, M. le capitaine Barrault.

Parmi les personnalités nombreuses qui se pressaient sous les galeries, on remarquait : M. Graffeuil, résident supérieur au Tonkin ; M. Habert, directeur de l'administration judiciaire ; M. Norès, directeur du Contrôle financier ; M. Lavit, directeur des Finances ; M. Paris, trésorier général de l'Indochine ; M. Thalamas, directeur de l'Instruction publique ; M. Tholance, résident-maire ; M. le résident supérieur honoraire Tissot ; M. Servoise, Inspecteur des Affaires politiques ; M. Douguet, directeur des Bureaux, de la résidence supérieure ; M. le docteur Duliscouët, etc.

La presse était représentée par M. Cucherousset de l'*Éveil économique*, accompagné de madame Cucherousset, M. Peyrot, de l'*Avenir du Tonkin*, M. Vinh, du *Trung-Bac-Tân-Van*; M. Pham-Quynh, du *Xam-Phong*.

---

Hanoï  
(*La Volonté indochinoise*, 17 novembre 1927)

Le Gouverneur général [Varenne] aux « Arts appliqués ». — Ce matin, à 9 heures, M. le Gouverneur général accompagné de son officier d'ordonnance, le capitaine Barrault, a visité l'exposition des Arts appliqués.

M. Hiéroltz, directeur de l'École, l'a salué à son arrivée et l'a conduit pour visiter les galeries d'exposition.

Nous remarquons dans l'assistance;

M. Graffeuil, Résident supérieur au Tonkin ; M. Thalamas, Recteur de l'Université ; M. Trillat, M. Tholance, résident-maire ; M. Pham Quynh ; M. Vinh ; M. Louville ; M. Norès directeur du contrôle financier ; M. Peyrot de l'*« Avenir du Tonkin »* ; M. Mazet, directeur de « France Indochine » ; le représentant de la « Volonté Indochinoise »; M. Paris, trésorier payeur général ; M. Guiselin, procureur général ; M. Habert, directeur du Service judiciaire en Indochine ; M. Goloubew, de l'École d'Extrême-Orient ; M. Meynard ; le docteur Duliscouët ; S.E. le tong doc Quang Xan, M. Luzet, etc.

Le Gouverneur général visite l'exposition de dentelles, présentée par M<sup>me</sup> Jouin.

M<sup>me</sup> Carizet, artiste graveur, montre des compositions de décos, des projets de tapisserie et de papiers peints; des tentures murales.

Un ébéniste d'art, M. Guerné, montre des coffres en bois précieux. C'est une merveille d'ajustage exécutée par ses élèves.

M. Mercier, arrivé de France cette année, a rassemblé, dans son atelier de ciselure, des œuvres exécutées sous la direction de son prédécesseur, M. Bruneau.

M. Ishikama, dans son atelier de fonderie, présente le travail de ses élèves. Le Gouverneur général admire de belles cires perdues, fondues avec de véritables talents d'artistes, anciens élèves de l'école des Arts appliqués du Tonkin.

M. Nguyêñ-duc-Thuc, professeur de dessin et modelage, présente des portraits de jeunes filles annamites et trois panneaux très remarqués du Gouverneur général : le printemps, l'été, l'automne.

L'artiste peintre, M. Breck, a formé une classe qui mérite l'attention ; sur des dessins hardis, ses élèves ont fait des prodiges qui retiennent l'attention.

Vers dix heures, le Gouverneur général, accompagné de son officier d'ordonnance, se retire après avoir complimenté le directeur et les professeurs de l'École des résultats obtenus.

Les élèves sont groupés en ligne par trois, sous la conduite de leurs moniteurs. Les garçons et les filles saluent le Gouverneur au moment où il quitte l'École

---

HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 janvier 1928)

L'École des Beaux-Arts de l'Indochine n'a pas participé à la Foire de Saïgon. — Nous recevons de M. le directeur de l'École des Beaux-Arts de l'Indochine la lettre suivante :

À Monsieur le directeur de « l'Avenir du Tonkin »

Monsieur le directeur,

Vous avez reproduit dans votre journal, à la date du samedi 11 janvier, un article de « L'Impartial » de Saïgon sous le titre : « Au pavillon des Beaux Arts à la Foire de Saïgon, » suivi du sous-titre : « L'Exposition de l'École d'Hanoï ».

Comme ils sont placés, les mots « Beaux-Arts » et « École d'Hanoï » peuvent prêter à équivoque. Aussi vous serais je infiniment reconnaissant de bien vouloir indiquer dans un prochain numéro que ce n'est pas de l'École des Beaux-Arts de l'Indochine qu'il s'agit, car elle n'a pas pris part, cette année, à la foire de Saïgon, mais bien de l'École professionnelle ou École des Arts Appliqués d'Hanoï.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

V. Tardieu.

---

#### AVIS DE DÉCÈS

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1928)

Monsieur Noël Carizey, chef de bureau à la direction des Finances et madame Noël Carizey, née Auger, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Rolland CARIZEY,

leur fils, décédé le 15 avril 1928 à l'âge de 25 mois.

Les obsèques auront lieu ce soir lundi 16 avril, 17 heures 30. On se réunira au domicile mortuaire 23, boulevard Doudard-de-Lagrée.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 avril 1928)

Les obsèques du petit Rolland Carizey. — Lundi à 17 h 30 ont eu lieu les obsèques du petit Rolland Carizey, fils de M. Carizey, le sympathique chef de bureau à la Direction des Finances, et de madame Carizey, née [Madeleine] Auger, professeur à l'École des arts appliqués.

Une nombreuse affluence s'était réunie au domicile mortuaire où fut faite la levée du corps par le R.P. Dronet qui a donné l'absoute à la chapelle Saint-Antoine. L'inhumation eut lieu ensuite au cimetière de la route de Hué.

De nombreuses et superbes couronnes recouvrèrent le petit cercueil, couronnes sur lesquels on remarquait les inscriptions suivantes : À mon fils adoré, à mon petit frère, à mon petit fils à mon frère cher, à mon filleul cher, l'École des Arts appliqués, le personnel de la Direction des Finances, le personnel indigène de la Direction des Finances, etc.

.....

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mai 1928)

Repos. — Un repos de six mois est accordé à M<sup>me</sup> Carizey, Madeleine, professeur à l'École des arts appliqués de Hanoï, dans les conditions du contrat d'engagement du 21 décembre 1927, pour en jouir à Paris.

---

*Extrême Asie*  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> mars 1928)

Le numéro de décembre 1927 d'Extrême-Asie vient de paraître. ...La présentation du fascicule est agréable. La couverture due à M. Brecq est exquise. On ne saurait mieux faire.

---

EXAMENS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1928)

Font partie du jury d'examen du B. E. et du B. E. P. S.  
... Hieroltz, directeur de l'École des Arts appliqués à Hanoï ; Brecq, professeur à l'École des Arts appliqués à Hanoï...

---

La 9<sup>e</sup> foire de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1928)

Le pavillon de l'Annam

L'ensemble apparaît fort coquet, point surchargé, on voit clair. Le long des murs, le pinceau de M. Brecq a couru au gré de l'artiste qui avait choisi sur sa palette des couleurs douces dont la traînée est de style agréable comme tout ce qu'exécute le professeur de l'École des Beaux-Arts dont, à chaque fête et en maintes circonstances, nous pouvons apprécier les heureuses créations.

---

École des Arts appliqués  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mai 1929)

Le conseil d'administration et de perfectionnement de l'Ecole des Arts appliqués de Hanoï ,est composé ainsi qu'il suit : M Pouillet-Osier, inspecteur des Affaires politiques et administratives du Tonkin, président ; M. Auclair, architecte, chef du Service des Bâtiments civils ; M. Luzet, entrepreneur à Hanoï ; M. Verneuil, entrepreneur à Hanoï ; M. le directeur de l'Ecole, M. Ng-dinh Quy, tông-dôc de Bac-Ninh, membres.

Un professeur technique et un chef d'atelier à la désignation du Directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 septembre 1929)

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir les naissances survenues à l'Hôpital de Lanessan : ... le 9 septembre à 6 heures de Pierre Raymond Mercier [Hanoï, 9

septembre 1929-Annecy, 29 septembre 2017], fils de M<sup>me</sup> et M. René Mercier, professeur technique à l'École des arts appliqués, domiciliés à Hanoï.

---

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1929)

Par arrêté du Résident Supérieur au Tonkin du 13 septembre 1929, M. Besançon, Chef d'atelier principal de 3<sup>e</sup> classa en service à l'École des Arts appliqués de Hanoï, est désigné comme billetteur pour la paiement de la solde du personnel dudit établissement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1929, en remplacement de M. Mercier. M. Besançon aura droit, en cette qualité, à l'indemnité de billetage prévue par l'arrêté du 13 février 1916.

---

25 novembre 1929

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1929, p. 1589)

M<sup>me</sup> Bonnal Suzanne <sup>6</sup>, professeur journalier à l'École des Arts appliqués de Hanoï, est nommée professeur technique stagiaire des Écoles d'art décoratif de l'Enseignement professionnel en Indochine.

M<sup>me</sup> Bonnal est mise à la disposition du Résident supérieur en Annam.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1930)

Naissance. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir l'heureuse naissance, survenue le 24 février 1930, à 18 heures 45, à la clinique Saint-Paul, d'Andrée Carizey, fille de M<sup>me</sup> et M. Jean Noël Marie Carizey, le sympathique chef de bureau des S.C. de l'Indochine, médaillé militaire et Croix de guerre, domiciliés à Hanoï.

Nous adressons nos meilleurs compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

---

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 avril 1930)

Dans l'Enseignement professionnel. — M. Besançon, chef d'atelier principal de 3<sup>e</sup> classe de l'Enseignement professionnel, en service à l'École des Arts appliqués de Hanoï, est désigné pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie à Haïphong\* en remplacement numérique de M. Roussel.

M. Barrau, chef d'atelier contractuel, rentrant de congé, est affecté à l'École des Arts appliqués de Hanoï, en remplacement de M. Besançon, appelé à une autre destination.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 avril 1930)

---

<sup>6</sup> Suzanne Lanthiez, mariée à Raoul-Jules Bonnal, inspecteur principal de la Garde indigène (« [Suzanne Bonnal de Noreuil](#) »).

Repos. — Un repos de six mois est accordé à M. René Mercier, professeur technique contractuel à l'École des Arts appliqués de Hanoï, dans les conditions du contrat d'engagement du 25 juillet 1927 et de l'avenant dudit contrat pour en jouir à Paris.

---

LE PETIT PARISIEN EN INDOCHINE  
Quatre mutins de Yen-Bay ont expié  
UN RÉCIT DE LA NUIT TRAGIQUE DU 9 FÉVRIER  
D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE CEUX QUI L'ONT VÉCUE

---

Tout un ensemble d'autres tentatives criminelles  
(*Le Petit Parisien*, 10 mai 1930)

[Février 1930] À Hanoï, vingt bombes sont lancées sur le domicile du chef de la sûreté, sur la prison, sur la gendarmerie, au commissariat central, par des élèves de l'École des arts appliqués.

---

Hanoï  
QUELQUES ŒUVRES DE M. HIEROLTZ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mai 1930)

Nous avons eu la joie d'admirer ce matin quelques œuvres de M. Hieroltz, le distingué professeur de l'École professionnelle.

Cette charmante exposition, qui comprenait une trentaine de sujets, était installée - la Maison des Anciens Combattants, place Foch.

Parmi la nombreuse assistance, notons la présence de M. Robin, résident supérieur au Tonkin, et de M. le général en chef Aubert.

Il n'y eut pas de discours et c'est fort bien.

Nous avions de quoi nous occuper plus aimablement. Toutes les statuettes exposées étaient vraiment prenantes et demandaient une étude sérieuse.

Nous ne pouvons pas les analyser une à une.

Aussi bien nos lecteurs de Hanoï prendront bien quelques minutes pour aller les voir.

Ce qui nous a frappé le plus dans l'œuvre de M. Hieroltz est la puissance de synthèse qu'il développe dans chacun de ses sujets.

Il nous offre de bien jolis marbres de Chapa ou de Milan, mais il affectionne surtout le bronze qu'il excelle à patiner de diverses manières.

Nous serions bien embarrassé s'il nous fallait choisir l'œuvre la meilleure.

Nous aurions un faible pour le « Bonze bénissant » ; mais, ces deux éléphants sont si harmonieux, la puissance des masses est si riche !

Et ces bustes. La ressemblance y est parfaite et c'est peu de chose, Sur les visages d'airain, vous avez toute une âme traduite et mise à nu.

Il faut voir cela soi même. Une chronique, même détaillée, ne vous donnerait pas une idée de la force d'évocation que M. Hieroltz sait fixer dans les petits bronzes qu'ils nous présente N'oubliez pas, en sortant, de jeter un coup d'œil sur le projet de monument à Foch. Les lignes sont très pures. Il nous semble qu'en pied, avec le képi, Foch serait mieux qu'en buste avec le bicorne de maréchal.

Les deux projets sont à l'étude.

Et puis nous pouvons fort bien nous tromper.

Cette belle exposition montre assez que l'on travaille à Hanoï et que nos vieux coloniaux ne sont pas tout à fait tels que certains ignorants veulent les dépeindre.

Avec un tel maître, les élèves de l'École professionnelle doivent faire de bon travail. Nous irons prochainement leur rendre visite.

J.J.

---

## LES BELLES RÉALISATIONS FRANÇAISES

### L'ÉCOLE DES ARTS APPLIQUÉS

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mai 1930, p. 1, col. 2-4)

Nous avons entendu mites se plaindre :

— « Nous n'avons pas d'écoles professionnelles. Nous ne pouvons pas créer notre industrie nationale, alors qu'elle est indispensable pour donner du pain à notre population trop dense. »

Nous ne pouvions rien répondre, ne connaissant pas le pays. Aujourd'hui, nous pouvons le faire, car, grâce à l'amabilité de M. Hieroltz, nous avons pu visiter en détail et avec un guide excellent l'École des Arts appliqués.

Du temps de M. le docteur Cognacq, elle s'appelait : « École professionnelle ».

Nous avons une sainte horreur des mots qui sont faits tout bonnement pour habiller la vérité.

École professionnelle ou École des Arts appliqués, le titre nous importe bien peu. Le principal est de reconnaître le travail qui s'y fait.

— Vous savez, nous dit M. Hieroltz, que les Suisses et les Allemands ont su passer, avec plus de souplesse que nous, de l'état artisanal corporatif, à l'état industriel capitaliste.

Aujourd'hui, nous mettons, d'ailleurs, tout en œuvre, pour ressusciter l'artisanat.

Notre tâche ici est donc bien tracée : nous devons développer l'artisanat tout en lui offrant les bénéfices de notre technique moderne.

Vous allez voir à l'œuvre 350 jeunes étudiants qui seront, à leur sortie de l'école, des maîtres artisans capables de conduire une entreprise aussi bien qu'une usine. »

Notre première visite est pour l'atelier de dentelle et de décoration qui est dirigé par M<sup>me</sup> Jouin. Une trentaine de jeunes filles y travaillent.

Nous pourrons y admirer des chefs d'œuvre : applications au fuseau, point filigrané d'or, Venise, toile perforée et brodée, fils tirés, etc.

Les dessins sont faits par les élèves de l'école et joliment faits, ma foi !

— Ce que nous cherchons par dessus tout, nous dit M. Hieroltz, c'est de former des travailleurs capables de gagner largement leur vie en produisant de belles œuvres.

Le fonctionnalisme qui multiplie ses ravages, en France, est pire encore en ce pays. Dès qu'un Annamite a quelque instruction, il n'aspire plus qu'à une chose : devenir fonctionnaire. Ce qu'il faut, c'est réhabiliter l'artisanat en donnant, à ceux qui s'y adonnent, conscience de la beauté et de la valeur du travail qu'ils fournissent. C'est alors seulement qu'ils mépriseront les petits emplois de « scribouillards » qui leur semblent encore honorifiques et qui, en réalité, ne conviennent qu'aux paresseux et grèvent inutilement le budget. »

Continuons notre visite. Voici l'atelier de sculpture sur bois et ivoire. Je ne sais quel démon me tente de voler ces deux défenses d'éléphant. Elles sont si jolies et si finement ciselées : mais l'élève m'en voudrait, bien sûr, car le travail n'est pas encore achevé.

Dans la classe de M<sup>me</sup> Carizey les élèves s'appliquent à créer des sujets de dentelles et de broderies.

M<sup>me</sup> Carizey nous montre son cours. Partant de l'étude des fleurs, des animaux, des arbres, de tout ce qui tombe sous la critique de l'observation artistique, elle est arrivée à retrouver les stylisations chinoises, japonaises et annamites qui serviront de bases aux jeunes artistes pour leurs nouvelles créations.

Regardez ces bois gravés et ces linoléums. Vous remarquerez une finesse de ligne étonnante.

C'est du catalogue de luxe :

Et cela rapporte.

— « Nous envisageons la formation de nos élèves de façon pratique. Nous voulons qu'à leur sortie de l'école, ils puissent gagner leur vie honorablement. Nous avons cette consolation de voir que tous nos élèves de quatrième année sont placés et que nous ne pouvons même pas faire face à toutes les demandes. »

Il serait bien intéressant de s'arrêter devant ce plateau de cuivre martelé et enrichi d'apports d'argent ; mais d'autres pièces nous sollicitent. Voyez ce brûle-parfum d'inspiration chinoise. La matière a été fondue (c'est du cuivre) mais tout le travail de décoration est exécuté à la lime.

Vous admirerez aussi les bronzes ciselés, repoussés et gravés, les serrures, les poignées de porte.

M<sup>me</sup> Schwab donne un cours de dessin aux fondeurs et ébénistes.

Nous admirons les études de fleurs et d'animaux. Il est à remarquer que les élèves annamites ont une finesse d'exécution que nous pourrions leur envier.

Ils ne sont pas tous familiarisés avec notre technique. Trop souvent, ils remplacent l'estompe par le doigt ; mais, ils le font si délicatement qu'ils arrivent à des résultats très finement nuancés.

L'atelier de poterie, de modelage et de moulage occupe une place importante.

Nous y avons vu de bien belles études et des productions qui font honneur à l'École.

L'outillage est bien sommaire pourtant et nous avons le droit d'être chagriné, d'une telle pauvreté.

Nous nous consolerons demain en visitant l'atelier de mécanique.

## II

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mai 1930, p. 1, col. 2-4)

M. Neau nous a fait les honneurs de l'atelier de mécanique.

Quatre vingt-dix élèves y travaillent. Voici de très bons pignons hélicoïdaux, accouplés ou simples. Devant nous, un élève compose un bobinage. Je n'y connais rien en électricité mais je puis remarquer la minutie de son travail. Les mécaniciens font deux années d'ajustage. Ils consacrent leur troisième année d'étude à l'industrie automobile et l'école de chauffeurs.

Nous pouvons répéter ce qui a été dit mille fois : les Annamites ont le goût de la mécanique. Regardez ces chapeaux de bielles. Est-ce rodé ? Ne dirait-on pas qu'ils sont argentés. Que d'ateliers européens seraient heureux d'avoir de tels spécialistes.

Pour une fois, je vais manquer à la discréction professionnelle. Regardez ces fers forgés. Ils seront les battants de portes qui s'ouvriront, au Palais de l'Indochine à l'exposition de 1931. Ici le mandarin civil, contemplant sa tablette d'ivoire ; là, le mandarin militaire. Les deux motifs sont très vivants. Ils sont exécutés de toute pièce par les élèves.

Notons en passant que ce sont les élèves qui ont fabriqué eux mêmes leur petit outillage. Ils en sont récompensés d'ailleurs car lorsqu'ils quittent l'école, ils emportent avec eux leurs outils.

M. Barrau nous pilote dans la section automobile. Les voitures des hauts fonctionnaires, y font de temps en temps une petite toilette pour un prix bien amical.

L'installation est parfaite et M. Barrau ne quitte pas une minute ses élèves. Si vous consultez le programme d'examen, vous serez étonné de la diversité des épreuves qui sont imposées aux candidats. Nous avons la chance d'assister à un affinage de segments. Voilà du beau travail de patience et de précision.

M. Barrau a fabriqué de toute pièce une petite installation électrique qui lui permet de réaimanter les magnétos.

Armez-vous de souffle pour arracher des pôles de fer doux la pince anglaise que le maître vient d'y placer.

Si nous laissons les démocratiques autos, voici quatre moteurs aristocratiques. 3 Renault de 300 C.V. et un Lorraine de 450 C.V. 12 cylindres. Ces pièces de choix, dont deux sont en état de marche, seront bientôt démontées et remontées par les élèves, rodées, ajustées, mises au point, jusqu'à ce que le moteur tourne rond au banc d'essai. Qui sait ? Le jour est proche peut-être ou des mécanos annamites écouteront en plein ciel, le moteur ronfler sans ratés.

C'est le rêve de M. Barrau qui a su apporter à Hanoï le bel esprit des mécanos du Bourget dont il fut l'un des as.

Dans cette piécette, remarquez la maquette en relief et coloriée de la citadelle de Tuyêñ-Quang.

Le devis est l'œuvre du sergent Muller qui a représenté la forteresse dans l'état où elle se trouvait après le siège historique qu'y soutint le commandant Dominé. Cette œuvre va partir pour France et figurera à l'exposition coloniale.

Nous voici dans le domaine de M. Tuch. C'est un vétéran car il est à l'école depuis 1906. Il a beaucoup travaillé; mais, n'a pas vieilli. Il a formé d'excellents sculpteurs.

C'est à ses heures de loisir qu'il produit ses œuvres personnelles.

Nous n'en verrons qu'une : « Le batteur de tam-tam. » C'est une pure merveille de grâce simple qui s'enrichit d'une facture scrupuleuse.

La glaise est encore humide et recouverte de linge. Dans quelques jours, elle sera coulée en bronze et partira elle aussi à Paris.

Ah ! cette exposition coloniale !

C'est encore elle qui va me faire manquer au secret professionnel. Mais c'est entre nous, n'est-ce pas, je compte sur votre discréction. Voilà ce qui s'est passé.

L'École des Arts appliqués pensait avoir assez d'espace pour installer l'*Appartement d'une riche femme annamite*.

Tout était presque fait, notamment un plancher merveilleux composé des bois les plus précieux de la colonie.

Mais il y eut contre ordre. L'emplacement de l'École des Arts appliqués se trouvera sis dans un couloir à parquet translucide.

Il a donc fallu recomposer autre chose, l'*Ensemble bouddhiste*.

Ce ne sera d'ailleurs pas mal du tout.

Nous avons vu M. Bouddha qui se porte très bien sous sa chape de bronze, et les autels et tables d'offrandes et les auréoles des « milles mains » et toutes les richesses qui s'endormiront autour de la philosophique et béate extase.

Les pièces principales du premier projet ont été transformées. C'est ainsi qu'un panneau de lit deviendra un écran. Il est ravissant de teinte et follement riche d'incrustations.

D'ailleurs, vous verrez tout cela. Avant qu'elles soient embarquées, toutes ces œuvres seront exposées à l'école pour la plus grande joie des Hanoiens.

En continuant notre visite, nous verrons la fabrication d'un vase en cuivre martelé, l'atelier de fonderie qui est bien équipé et la centrale électrique qui s'agrémente de l'aimable jet d'eau du condensateur.

Il nous restera encore à voir l'atelier de menuiserie.

Ce sera pour demain, car une grosse surprise nous y attend.

III

*(L'Avenir du Tonkin, 28 mai 1930, p. 1, col. 2-4)*

C'est M. Guerné qui nous reçoit à l'atelier de menuiserie et d'ébénisterie. C'est un ancien.

Sa santé a souffert du rude labeur qu'il a fourni depuis des lustres. Une bonne journée, pour lui, est au moins de quatorze heures. M. Bailly l'accompagne et va le remplacer pendant le congé qu'il va prendre prochainement.

M. Guerné n'aime pas le travail fait à moitié. Il est franc comme l'or et dur comme l'acier. Les élèves le savent et profitent des qualités de leur maîtres.

À l'atelier même, vous ne verrez pas grand chose, mais si vous êtes autorisés à pénétrer dans le magasin, quelles merveilles vous retiendront !

Je laisse ce bureau et cette bibliothèque un peu modernes, cet autel bouddhique qui est un chef-d'œuvre, pour ne contempler que les incrustations. Allez les voir. M. Hieroltz et M. Guerné sont très gentils (vous verrez), même quand on abuse de leur temps.

Nous avons fait à peu près le tour de l'établissement.

Pourtant, je vous promettais hier une grosse surprise.

C'est monsieur Guerné qui nous la donnera.

— Monsieur, j'allais vous écrire ou aller vous voir. Il faut que vous lanciez tout de suite un cri d'alarme. Il faut qu'il soit en-tendu. Il faut qu'il porte tout de suite ses fruits.

Nous n'avons plus de bois. »

— Monsieur Guerné, pardonnez-moi, mais je ne peux pas vous croire.

Il n'y a pas trois mois que je suis allé dans la Haute Région tonkinoise et je n'ai pas caché mon admiration de novice pour les merveilleuses forêts que j'y ai vues.

— Encore auriez-vous fait tout l'Annam qui possède des forêts plus belles que celles du Tonkin, il faudrait bien vous rendre tout de même à l'évidence.

Or l'évidence, la voici. Le mètre cube de gû ou de lim, qui coûtait il y a quelques années 18, 25 ou 28 piastres, se paye aujourd'hui 150 piastres.

Et l'on n'en trouve plus.

— Mais, j'en ai vu des tas, moi !

— Oui, et combien en avez vous ramenés ? Essayez un peu de trouver la main-d'œuvre et les moyens de transport.

Vous avez le flottage et quelques routes.

— Le flottage n'est pas très recommandé dans la Haute Région. Quant aux routes ! Vous ne vous souvenez donc plus qu'elles vous ont donné le vertige. Que serait-ce si vous deviez conduire un convoi de lourdes grumes ? »

Ta, ta, ta ! Si nous n'avons plus de bois utilisable (les prix indiscutables que nous a donnés M. Guerné en sont la preuve), il doit avoir une raison.

Si nous allions voir à l'administration. Bonne idée, n'est-ce pas !

Hélas !

Vous apprendrez qu'effectivement, il n'y a pas de bois au Tonkin. Et voilà !

Je vous avoue que pour un novice qui débarque (car je suis novice au Tonkin où je viens de débarquer), il y a de quoi devenir fou

Je n'ai jamais vu de terre si grasse que celle du delta (Dieu sait pourtant si l'ai voyagé).

Je m'ai jamais vu de forêts si belles qu'aux environs de Tourane et de Dong-Ké et il faut absolument que je m'enfonce dans le crâne qu'il n'y a ici ni riz, ni bois.

Je sais que le nha-qué a souffert en certaines régions de la faim.

Je sais que le lim s'est vendu jusqu'à 150 piastres le mètre cube.

Devant ces tristes constatations, je ne dirai pourtant pas : le riz fait défaut, le bois manque.

Parce que j'ai vu du riz et du bois en abondance, parce que je les ai vus avec mes yeux.

Je suis encore trop peu renseigné pour vous citer les coupables. Car il y a des coupables, cela saute aux yeux, cela crève les yeux.

Pour le riz, j'ai la certitude morale qu'il y a des accapareurs et qu'ils sont chinois, pour la plupart.

L'un des plus hauts et des plus expérimentés fonctionnaires d'Indochine me disait il y a quinze jours, après l'arrivée à Haïphong du paddy commandé en Cochinchine :

— Nous avons vu descendre des milliers de tonnes de riz, par le fleuve Rouge. Les stocks chinois se sont ouverts et les prix ont baissé d'importante façon en 48 heures.»

Voyons, voyons ! Nous n'avions donc pas tort en disant qu'il y avait du riz dans le Delta.

Nous n'avions pas de mérite non plus car il y a des choses qui sont évidentes.

Nous voudrions bien savoir s'il n'y a pas des accapareurs pour le bois aussi.

— N'oubliez pas, nous dit M. Guerné, que, dans presque tous les villages, le travail du bois est la principale industrie artisanale. Si vous ne surveillez pas la question, vous laisserez tomber dans la misère un grand nombre d'ouvriers excellents. »

La onzième heure a sonné. Les élèves de l'école, dans un ordre parfait, se sont mis sur les rangs et partent.

Il ne nous reste plus qu'à poser à M. Hieroltz qu'une question : mais elle est bien indiscrète :

— Êtes-vous content de l'état d'esprit de vos élèves ?

— Oh !... Oui, en général ! En tout cas, vous pouvez être sûr que ce n'est pas ici qu'ils ont fondu des éléments de bombes.

Nous regardons s'éloigner les étudiants. Ils sont payés de 6 à 10 piastres par mois pour apprendre leur métier. Pourquoi sommes nous tristes? Pourquoi pensons-nous à nos petits apprentis de France ? Pourquoi aussi les 60 voyous annamites sont-ils allé insulter le premier magistrat de la République française ?

Oublions, encore cette fois, en espérant que les élèves de l'École des arts appliqués reconnaîtront l'une des belles réalisations françaises dont ils profitent si largement.

Jean JOLY.

P. S. — Rendons à César ce qui est à César. En parlant de l'École des arts appliqués, nous avons commis une interversion de noms.

C'est, en réalité, à M. Neau que l'on doit la fabrication de l'appareil pour essai des magnétos et dynamos d'automobile. C'est de toutes pièces qu'il a construit l'électro-aimant dont nous avons parlé.

Nous serions désolés de notre erreur si elle ne nous avait permis d'apprendre que M. Neau, qui prit son service à l'École en 1920 avec 7 élèves et qui en compte aujourd'hui 110 à 115, a fait la construction de l'atelier actuel et y a installé les machines outils dont il a appris à ses élèves la manière de se servir, avec un succès remarquable.

J. J

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1930, p. 2)

Nomination. — M<sup>me</sup> Carizey née Auger (Madeleine), professeur technique contractuel en service au Tonkin, est nommée professeur technique stagiaire des Écoles d'art décoratif de l'Enseignement professionnel en Indochine.

M<sup>me</sup> Carizey est mise à la disposition du résident supérieur au Tonkin.

Nos sincères félicitations.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 juillet 1930, p. 2, col. 4)

Congé. — Un congé administratif de 9 mois est accordé à M. Hieroltz, professeur technique principal hors classe de l'Enseignement professionnel, pour en jouir à Paris.

---

LA VIE ANNAMITE

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1930)

Dans l'enseignement. — M. Tran-dinh-Thinh, instituteur de 4<sup>e</sup> classe en service à la Direction locale de l'Enseignement au Tonkin, est désigné pour continuer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1930, ses services à l'École professionnelle des Arts appliqués à Hanoï, en remplacement de M. Tran-truong-Nga, appelé à d'autres fonctions.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 septembre 1930, p. 2)

Titularisation. — M<sup>me</sup> Carizey, née Auger (Madeleine), professeur technique stagiaire des écoles d'art décoratif de l'Enseignement professionnel en Indochine, en service au Tonkin, est titularisée dans son emploi comme professeur technique de 3<sup>e</sup> classe [et affectée au Lycée Albert-Sarraut].

Nos félicitations.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 octobre 1930, p. 2)

École des arts appliqués. — M. Neau René, chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, en service à l'École des Arts appliqués de Hanoï, est chargé, à titre provisoire et à compter du 3 août 1930, de la direction de l'Ecole des Arts appliqués de Hanoï, en remplacement de M. Hieroltz, parti en congé.

---

GRAND CONSEIL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'INDOCHINE  
SESSION ORDINAIRE DE 1930

---

DISCOURS PRONONCÉ LE 15 OCTOBRE 1930  
PAR M. P. PASQUIER, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 octobre 1930)

.....

Enseignement professionnel. — Reste enfin la question si souvent agitée de l'enseignement professionnel indochinois. Tout le monde est d'accord, et depuis longtemps, sur la nécessité d'un tel enseignement. Mais on n'a compris partout que ce serait commettre une dangereuse erreur que de lancer brusquement l'Indochine dans la voie d'un développement inconsidéré de l'enseignement professionnel. En effet, alors que l'enseignement général, donnant simplement une culture non spécialisée, permet à la sortie l'accès de carrières nombreuses et diverses, l'enseignement professionnel n'a d'autre issue que l'exercice du métier même où le jeune homme est devenu ouvrier qualifié ; s'il ne trouve pas place dans ce métier il est condamné à refaire un nouvel apprentissage ou à devenir simple manœuvre, c'est-à-dire à subir une véritable déchéance qui fait de lui une proie facile et fatale pour les agitateurs. Toute organisation saine et méthodique d'un enseignement professionnel repose donc nécessairement sur un inventaire préalable des besoins locaux et sur une collaboration journalière avec les chefs d'entreprise. Et c'est pourquoi les seuls établissements d'instruction technique qui, jusqu'à présent, ont pu vivre en Indochine ont été ceux qui répondaient dans les gros centres urbains aux besoins administratifs et aux besoins industriels spéciaux auxquels le patronat ne pouvait satisfaire par lui-même ; encore a-t-on été réduit souvent à une formation plus empirique que rationnelle et à un recrutement d'un niveau intellectuel très insuffisant. Il a donc fallu reprendre sur de nouvelles bases toute l'organisation, en commençant par une série d'enquêtes qui ont été longues et complexes et dont le dépouillement a été délicat ; aujourd'hui, grâce à la documentation ainsi réunie, après trois ans d'études silencieuses et fécondes, on a pu définir exactement la classification de tous les métiers en Indochine ; distinguer ceux où les besoins légitimaient la création de formations professionnelles exactement adaptées aux milieux et commencer à la fois les réalisations envisagées et la remise au point des établissements déjà existants ; les récentes créations des cours d'apprentissage de Saïgon et de l'office d'initiation industrielle de Hué, la réorganisation des Écoles d'art appliqués de Cochinchine et le succès de l'École pratique d'industrie de Haïphong sont, à ce point de vue, des faits caractéristiques. L'impulsion définitive est maintenant donnée et elle sera énergiquement continuée.

L'enseignement professionnel a été le dernier-né et le rejeton le plus délicat de notre famille scolaire ; il n'en sera pas l'enfant prodigue.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 octobre 1930, p. 2, col. 3)

Manifestation. — Ce matin, des communistes ont attendu les élèves de l'École professionnelle à la sortie des cours et ont essayé de les entraîner dans une manifestation.

M. le commissaire central Boucly est intervenu et le meneur qui portait un drapeau rouge a été arrêté.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 octobre 1930, p. 2, col. 2)

Un manifestant arrêté. — L'individu qui mena hier la manifestation à la sortie des élèves de l'École professionnelle avec en main un drapeau rouge et qui a été arrêté par M. Nam, de la dite école, n'est autre que le nommé Dinh-xuan-Nha, chauffeur au Lycée Albert-Sarraut, domicilié digue de Yên-Phu.

La police, après avoir perquisitionné, arrêta son père et son frère. Il sera chez lui confronté avec les deux femmes, Thi-Nhoi et Thi-Nham, arrêtées samedi dernier, route de Sinh-Tu. Thi-Nham, dont l'état de santé est précaire, va être hospitalisée.

---

À l'École des arts appliqués  
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1930)

M. Brecq, peintre indochinois, directeur de l'École des arts appliqués de Hanoï, qui vient d'être désigné pour professer en Cochinchine, est arrivé à Saïgon.

Il organisera d'ici quelque temps une exposition de ses œuvres.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 octobre 1930, p. 2, col. 2)

À l'École professionnelle, 30 arrestations. — La nuit dernière, la Sûreté arrêtait un individu qui, conduit ce matin devant M. le commissaire spécial Pujol, fit des déclarations importantes concernant une cellule communiste dont la plupart des membres étaient des élèves de l'École professionnelle.

Après en avoir référé à M. Arnoux, chef de la Sûreté, M. le commissaire spécial Pujol prit toutes dispositions utiles et à 10 h. du matin, la police de Sûreté et la police urbaine encerclaient le pâté de maisons situé entre le boulevard Jauréguiberry, Rollandes, Garreau et le Palais de Justice.

MM. les commissaires spéciaux Pujol et Arnaud ; M. le commissaire central Boucly ; M. le commissaire spécial Fabiani entraient alors dans l'école professionnelle dont ils faisaient fermer les portes et garder les issues.

L'individu arrêté la nuit précédente était là. Chaque élève fut interrogé séparément en présence de M. le recteur Thalamas, directeur de l'Instruction publique, puis fouillé.

Une perquisition minutieuse eut lieu ensuite dans toute l'école.

Trente élèves ont été maintenus en état d'arrestation et conduits en camion automobile au commissariat central pour premier interrogatoire.

L'opération, fructueuse comme on le voit, était terminée à 13 heures.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 octobre 1930, p. 2, col. 4)

Interrogatoire. — M. le capitaine Guillaumin, à Hanoï depuis deux jours, vient de procéder à l'interrogatoire des communistes, anciens employés de la Compagnie du Yunnan\* et anciens élèves de l'École professionnelle. Neuf mandats de dépôt ont été établis.

---

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET LES ANNAMITES  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 octobre 1930, p. 2, col. 4)

Le *Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine*, dans deux chroniques consacrées à l'enseignement professionnel, consigne une statistique curieuse par le progrès des

idées occidentales et modernes dans les pensées et dans les habitudes des Annamites. En 1928, 1.246 élèves fréquentaient les écoles professionnelles ; en 1929, ils étaient 1.428 inscrits : d'une année à l'autre, l'augmentation de la population était dans la proportion de 17 pour cent environ. Pour une judicieuse interprétation du fait, le total importe moins que la progression. Celle-ci indique le mouvement, celui-là la masse. Or le mouvement, c'est la vie, c'est l'essence de l'évolution. Quelle est la signification de ce rapport 17 pour cent ? N'atteste-t-il pas un changement décisif dans l'esprit et dans la conduite des indigènes, un acheminement vers un degré de culture et vers une forme d'activité qui accroissent leurs facultés intellectuelles et leurs possibilités économiques, une coopération de l'Asiatique avec l'Européen propice à la concorde entre les races comme entre les individus. À certains indices déjà très apparents, un pronostic s'autorise, une affirmation se permet : « La technicité vaincra le préjugé d'origine et de condition. »

L'Annamite répugne moins à la perspective d'entrer dans l'usine ; il en recherche la clé, le diplôme de capacité et de garantie professionnelles, dans l'ordre économique, il s'élève par un mandarinat moderne qui satisfait un amour-propre naturel et légitime, qui lui procure avec la dignité de l'existence le gain assuré par le savoir.

Aspect singulièrement intéressant de cette évolution, le fond constitué par la civilisation millénaire subsiste ou peut subsister, comme traditions morales, arts ancestraux, âme d'un peuple. L'ordre économique s'insère dans le cadre historique et il en continue le développement. Ce respect de organisateurs du temps présent pour la surveillance du passé, l'Annamite, observateur sage et subtil, l'a constaté : il a compris et mesuré l'intention et l'action de la France, son initiatrice à la vie nouvelle ; cette déférence pour les monuments de sa réelle et vétuste grandeur a conquis sa confiance dans les réformes proposées à son adhésion.

Cette cause profonde et générale suffirait à expliquer la faveur accordée depuis quelques années à la technicité.

La sollicitude des pouvoirs publics et aussi celle des collectivités privées a appuyé cette confiance des indigènes dans la vertu de la technicité, dans sa noblesse, dans sa richesse. Le gouvernement général a facilité la création d'écoles professionnelles sur toute l'étendue du territoire. Elles deviennent des centres de formation et de diffusion, elles se pourvoient du matériel de démonstration, de bibliothèques ; elles s'adaptent aux besoins de la région en main-d'œuvre qualifiée ; elles ouvrent aux meilleurs sujets, futures élites dans des carrières industrielles, l'accès des écoles supérieures dans la Métropole. À ce moment interviennent les subsides prévus aux budgets et libéralités des particuliers, par l'institution de bourses d'études. Ces concours ont dirigé plus d'un sujet méritant vers les instituts ou les écoles de l'enseignement technique supérieur en France. Tel d'entre ces bénéficiaires, en quelque sorte adopté par une Société industrielle, voit dès l'école, même professionnelle, se dessiner comme sur sa planche le plan de son avenir. Ces faits sont publiés, ils sont médités, ils créent une opinion, ils constituent un crédit aux efforts et aux méthodes qui tendent à resserrer et à féconder une loyale et saine association. Cette politique doit son succès à la force d'un principe et d'un exemple. Le principe réside dans la réhabilitation du travail par la science, de l'énergie musculaire par la culture intellectuelle, par une éducation de la conscience relevant l'homme à ses propres yeux à proportion qu'il se sent par la pensée supérieur à la matière et à l'outil.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1930, p. 2, col. 2)

École professionnelle. — M. Nesme (Antoine-Christophe), professeur principal de 1<sup>re</sup> classe du cadre des professeurs techniques de l'Enseignement professionnel en service au Lycée « Albert-Sarrazin », est mis à la disposition du résident supérieur au Tonkin.

M. Nesme Antoine , professeur technique principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, est désigné pour prendre la direction de l'École des Arts appliqués de Hanoï, en remplacement de M. Neau, maintenu en qualité de chef d'atelier dans cet établissement.

---

TONKIN  
LA VIE ADMINISTRATIVE  
À l'École des Arts appliqués  
(*Les Annales coloniales*, 16 février 1931)

M. Thalamas, directeur des Services de l'Enseignement, et M. Lafferranderie, chef de l'Enseignement au Tonkin, ont procédé en décembre, à l'installation de M. Nesme, le nouveau directeur de l'École des Arts Appliqués, qui succède à M. Hieroltz, parti en France, où il s'occupe de la section du Tonkin et de l'Annam, à l'Exposition coloniale.

M. Nesme est un colonial qui s'est déjà occupé d'enseignement professionnel au Maroc, sous les ordres du maréchal Lyautey, en Syrie ensuite, avec le général Billotte.

---

# ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE (1931)

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1931)

École pratique d'industrie de Hanoï. — L'École des Arts appliqués de Hanoï est transformée en École industrielle du 1<sup>er</sup> degré et dénommée « École pratique d'industrie de Hanoï ».

L'École pratique d'industrie de Hanoï comprend deux sections ;  
1<sup>o</sup>) une section du bois (menuiserie, tournage, modelage) ;  
2<sup>o</sup>) une section du fer (ajustage, tournage, forge, fonderie, chaudronnerie).  
Une section de conducteurs d'automobiles est annexée à l'établissement.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1931)

Dans l'Enseignement. — M<sup>me</sup> de Rozario, chef d'atelier de 3<sup>e</sup> classe de l'Enseignement professionnel, en service à l'École pratique d'industrie et à l'École primaire supérieure française de filles de Hanoï, est affectée à l'École primaire supérieure française de filles de Hanoï.

---

Hanoï  
(*La Volonté indochinoise*, 14 septembre 1931)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 septembre 1931)

Concours d'admission à l'École primaire d'industrie de Hanoï. — Lundi matin, à 7 heures 30, ont commencé à l'école de la route de Sinh-Tu, les épreuves écrites du concours d'admission à l'École pratique d'industrie de Hanoï. La commission était présidée par M. Nesme, directeur de l'École pratique d'Industrie ; assisté de messieurs Courtoix, Duchesne, Bénard, Mougenel\*, inspecteurs de l'Enseignement primaire franco-indigène ; Mercier, professeur technique, et Quynh, professeur de l'enseignement primaire, membres.

On comptait 260 candidats. Les sujets suivants ont été donnés à traiter.

Première épreuve : dictée française (Durée de l'épreuve : une heure).

Le nombre de places mises au concours est fixé à 60, dont 25 pour la section du bois et 35 pour la section du fer.

## Le port de mer

Le bruit des eaux, la clameur des hommes, le vacarme des chantiers, le ronflement des machines, le grincement de milliers d'essieux broyant le pavé, composent un orchestre prodigieux dont les rauques sonorités ébranlent l'air du lever au coucher du soleil. Une vie débordée, furieuse, une activité incessante, une gaieté du ciel et de l'eau chantant dans les cordages et battant le ventre des carènes, remplissent le paysage d'une mobilité éternelle.

Une des surprises les plus étonnantes du port est le spectacle des bassins, réservoirs immenses dans lesquels se pressent les navires de toutes les nations du monde. Un

fourmillement de mâts met dans l'air comme l'amas touffu d'une forêt et, par lambeaux, un perpétuel tourbillon de fumée monte, s'allonge, finit par tout noyer dans le flottement d'une brume violette.

D'après Camille Lemonnier

Question sur la dictée

1° Quelle est l'impression que laisse la lecture du texte ? Quelles expressions vous semblent les plus frappantes ?

2° Expliquez les mots et expression suivants : rauques sonorités, vie débordée, ventre des carènes.

3° Relevez les adjectifs employés dans la dictée.

4° Analysez logiquement la première phrase de la dictée.

Deuxième épreuve : Problèmes (Durée 1 h)

1° Les frais nécessaires pour extraire le zinc contenu dans un quintal de mineraï. s'élèvent à 0 p. ?1. —On a acheté à raison de 1 p. 92 le quintal une certaine quantité de mineraï dont la teneur en zinc est 12. — Sachant que pendant l'extraction, on perd 2 % du zinc, que contient le mineraï, on demande à quel prix revient le quintal de zinc.

2° Dans un village, une famille s'éclaire avec 2 lampes à pétrole. Chaque lampe consomme 1/300 de litre de pétrole à l'heure et on doit changer sa mèche au bout de 100 heures d'éclairage.

Le pétrole est acheté en touques de 19 litres au prix de 4 p. 20, chaque touque vide pouvant être revendue 0 p. 31. — Sachant d'autre part, que le prix d'une mèche est 0 p. 05 on demande quelle sera la dépense annuelle.

Voici la liste des candidats admissibles aux épreuves orales :

.....  
\_\_\_\_\_

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1932)

École pratique d'industrie de Hanoï. — M. Hieroltz, professeur principal hors classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, rentrant de congé et maintenu à la disposition du résident supérieur au Tonkin, est désigné pour prendre la direction de l'Ecole pratique d'industrie de Hanoï, en remplacement de M. Nesme.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1932)

Le décès de M. Nesme. — Un télégramme privé nous annonce le décès, à bord de l'Azay-le-Rideau, de M. J. Nesme. Il servit la France au Maroc, en Syrie, et, depuis trois ans, il occupait avec distinction le poste de directeur de l'École pratique d'industrie de Hanoï où il jouissait de l'estime de tous ses élèves et de la sympathie de tous ceux qui avaient le plaisir de le connaître et de savoir quelle profonde bonté il cachait sous des apparences très simples et très réservées.

M. Nesme, qui allait prendre une retraite prématuée, en raison des fatigues, qui au cours de ses labeurs coloniaux, avaient compromis gravement sa santé, était âgé de 51 ans.

À sa famille douloureusement éprouvée, tous ses amis d'Indochine présentent leurs condoléances émues et sincères.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1933)

École pratique d'industrie. — L'École pratique d'industrie de Hanoï forme, comme chacun sait, des ouvriers en fer (ajusteurs et monteurs) et des ébénistes. Si la section d'ébénisterie correspond bien aux besoins de l'industrie du meuble très florissante à Hanoi, Bacninh et Namdinh, la section du fer a été, jusqu'ici, un peu trop nombreuse par rapport aux possibilités d'emploi offertes par la région qu'elle dessert, beaucoup moins industrialisée que la région haïphonnaise. Aussi le nombre des élèves diplômés sortis depuis 1929 de l'École pratique d'industrie qui n'ont pu trouver à se placer est-il plus élevé qu'à Haïphong : 17 sur 90 élèves diplômés sortis en juillet 1930, 1931 et 1932. Pour remédier aux inconvénients que présente pour leur placement la spécialisation des élèves, il a été envisagé de doter chacun d'eux de deux spécialités voisines, l'une moins accusée que l'autre, ce qui, sans nuire à leur capacité professionnelle, doublera à peu près leurs chances d'embauche C'est ainsi, par exemple, qu'on formera des ajusteurs-tourneurs, des forgerons, chaudronniers, des mouleurs, fondeurs. D'autre part, les effectifs de la section du fer ont été réduits davantage que ceux de la section de bois.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1934)

École pratique d'Industrie. — M. Thomas Roger, caporal n° Mle 2589 du 9<sup>e</sup> R.I.C., est chargé de l'éducation physique à l'École pratique d'industrie de Hanoï.

Il aura droit, à compter du jour de sa prise effective de service, à l'indemnité mensuelle de dix piastres prévue à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 31 décembre 1926.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1934)

École pratique d'industrie. — Le conseil d administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Hanoï est composé ainsi qu'il suit :

MM. Virgitti, administrateur-maire de la ville de Hanoï, délégué du chef d'administratrice locale : président ; Lemoing [Frédéric-Marie Le Moing], ingénieur, chef du matériel et Traction des Chemins de fer à Hanoï ; Juif, ingénieur adjoint des Travaux publics de 2<sup>e</sup> classe ; Verneuil, entrepreneur à Hanoï ; Birot, directeur général des Papeteries de l'Indochine à Dap-Cau ; Lacollonge, architecte des Bâtiments civils en retraite ; Bureau, sous-chef mécanicien de 1<sup>re</sup> classe des Flottilles ; Tran-van-Thông, Tông-dôc, à Namdinh, et Le directeur de l'École : membres.

Un professeur technique et un chef d'atelier à la désignation du directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> septembre 1934)

Dans l'enseignement. — M. Neau, chef d'atelier principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Enseignement professionnel, en service à l'École pratique d'industrie de Haïphong\*, est désigné, sur sa demande, pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Hanoï.

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1934)

Automobiles administratives. — Le Résident supérieur a réglementé ainsi idem l'emploi des automobiles de service : Seuls les fonctionnaires énumérés à l'article 2 de l'arrêté du 13 février 1916 de GG., le Secrétaire général, le gouverneur de la Cochinchine, les résidents supérieurs) ont droit à une voiture automobile pour leur usage personnel et celui du service. Les autres fonctionnaires, à la disposition desquels une voiture est mise, ne peuvent s'en servir que pour les besoins de l'Administration : ces voitures sont affectées aux résidences, postes ou services, *et non aux personnes pour leur commodité personnelle ou celle de leur famille, l'emploi qui pouvait en être fait à ce titre constituant un abus qui doit prendre fin*. Les automobiles mises à la disposition des inspecteurs des Affaires politiques et administratives et des chefs des services locaux appelés à effectuer des tournées, ne peuvent être utilisées qu'à l'occasion de ces tournées Ces fonctionnaires ne sont, en aucun cas, admis à en user pour l'exécution d'un service en ville. Les automobiles des mairies et des résidences ne peuvent être également employées que pour le service et par les résidents maîtres eux-mêmes et les résidents. Elles peuvent, néanmoins, être mises à la disposition des fonctionnaires appelés, dans certaines occasions, à remplacer les résidents ou les chefs de service dans l'accomplissement d'une mission de service.

Les automobiles de service doivent être marquées sur une portière de droite et une portière de gauche d'une cocarde tricolore (bleu au centre) de 5cm de diamètre avec, en exergue, sur le rouge, le nom de la province ou du service.

Les automobiles au service des résidents maîtres, des administrateurs chefs de province et des commandants de territoire militaire, sont laissées de façon permanente à la disposition de ces fonctionnaires. Les automobiles des chefs des services locaux sont garées à l'École pratique d'industrie de Hanoï. Exception est faite pour les voitures des T.P. et de la Sûreté qui restent à la disposition des chefs de ces services dans les conditions et suivant les exceptions ci-dessus déterminées.

Il est créé à l'École pratique d'industrie, et sous la responsabilité du directeur de cet établissement, un garage où sont remises les automobiles des chefs des services ci après : Santé, Cadastre, Agriculture, Vétérinaire, Enseignement, Forêts. Les chauffeurs de ces voitures sont placés sous l'autorité du directeur.

Il est ouvert, pour chaque voiture, un journal où sont consignés le nom du chauffeur, l'inventaire des outils et accessoires, les sorties effectuées avec indication par dates des personnes ayant utilisé la voiture, les motifs de sortie, les distances parcourues, les réparations effectuées et tout ce qui touche à l'utilisation et à l'entretien de la voiture.

Les voitures sont approvisionnées en huile et essence par l'École pratique d'industrie. L'huile et l'essence ne peuvent être prises que chez les fournisseurs titulaires des marchés.

Chaque voiture est entretenue, sous la responsabilité du directeur de l'École pratique d'industrie, par le chauffeur qui lui est affecté. Les petites réparations sont exécutées par l'École sur les crédits affectés à l'entretien des voitures, les autres réparations sont confiées aux ateliers privés sous le contrôle de l'École.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1935)

Mariages. — Aujourd'hui, samedi 16 mars 1935, ont eu lieu à la mairie de Hanoï, les mariages suivants :

1°) à 16 heures : M. Paul Delbreil, chef d'atelier des Travaux publics, avec M<sup>me</sup> Marcelle Louise Gregoroff, sans profession, domiciliés tous deux à Hanoï.

Les témoins étaient : MM. Anatole Juif, ingénieur des Travaux publics, et François Emile Besançon, chef d'atelier à l'École pratique d'industrie, à Hanoi

.....  
Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

---

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN INDOCHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1935)

Nous extrayons du dernier rapport officiel les renseignements qui suivent :

L'effectif est de 1.995 élèves, soit 0,5 p. 100 de 1 effectif indigène total. Ce pourcentage paraîtrait faible si l'on perdait de vue que l'Indochine est essentiellement un pays agricole et aussi que l'enseignement professionnel, sous peine de graves mécomptes, doit accompagner l'essor industriel d'un pays, mais non le précéder ; en matière d'enseignement professionnel le problème du placement se pose d'une manière catégorique.

Cet effectif de 1 995 élèves est en hausse de 174 unités sur l'an dernier ; en réalité, si on tient compte du fait que la Cochinchine, pour la première fois, a introduit dans sa statistique 205 élèves filles des sections ménagères et 44 élèves de l'école des aveugles de Cholon, il y a une baisse de 75 unités, soit 4, 1 p. 100 ; l'an dernier, elle dépassait 6 p. 100 ; il semble donc, ici encore, que la crise soit en voie d'atténuation ou plutôt de stabilisation et qu'on arrive à un palier.

L'effectif total de près de 2.000 élèves se répartit en : 850 élèves dans les écoles industrielles, 450 élèves dans les écoles d'art appliquée, 700 apprentis dont plus de 400 en Cochinchine et près de 300 à Hué.

L'enseignement professionnel est distribué par 12 professeurs techniques, 24 chefs d'atelier, 7 contremaîtres indigènes et 112 moniteurs indigènes.

Au Tonkin, les deux écoles pratiques d'industrie de Hanoï et de Haïphong totalisent 214 élèves, en baisse de 31 unités. Celle de Hanoï forme des ébénistes, des ajusteurs et des mécaniciens, chauffeurs d'auto ; celle de Haïphong\*, plus riche et plus variée comporte les sections suivantes : ajustage, tournage, chaudronnerie, forge, fonderie, modélerie, chauffeurs d'auto et enfin électricité, section créée cette année à la demande de certains employeurs.

L'École pratique d'industrie de Hué\* (162 élèves) forme, dans une section spéciale, des contremaîtres pour la Haute Région.

À Saïgon, l'École des mécaniciens\* (191 élèves) et l'École pratique d'industrie\* (86 élèves) accroissent l'une et l'autre leurs effectifs. Un internat pour les élèves européens ayant pu enfin être construit à l'École des mécaniciens asiatiques, l'élément européen atteint 46 élèves, en augmentation de 59 p. 100.

Au Cambodge, l'École pratique d'industrie de Phnom-Penh, durement touchée par la situation budgétaire, voit son effectif tomber à 162 élèves.

Au Laos, l'École pratique d'industrie de Vientiane se comprime de 60 à 44 élèves pour faire place à une section d'artisanat de 16 élèves.

Partout, les élèves des écoles d'industrie ont trouvé à se placer sans grande difficulté, très facilement même à Saïgon, où 12 élèves de l'École pratique ont quitté l'école en cours d'études parce qu'ils avaient déjà trouvé un emploi. Les salaires, évidemment, ont quelque peu baissé, mais l'essentiel est de constater que les effectifs des écoles pratiques ont été sagement maintenus en harmonie avec le marché indochinois du travail.

Au Tonkin, les besoins spéciaux de la Haute Région ont amené la création d'ateliers d'apprentissage à Haïphong, Laichâu et Sonla ; ils groupent une quarantaine d'élèves. En Annam, les cours de perfectionnement professionnels annexés à l'École pratique de Hué continuent à avoir un gros succès. En Cochinchine, les ateliers provinciaux d'apprentissage sont au nombre de sept. Les sections spéciales d'enseignement ménager sont au nombre de six et groupent 206 élèves. L'école des aveugles de Cholon assure à ses 44 élèves non seulement l'enseignement élémentaire donné par la méthode Braille adaptée à l'alphabet annamite, mais aussi les métiers les plus facilement accessibles aux aveugles : vannerie, brosserie, cannage, etc. Enfin, au Laos, une section d'artisanat a été créée à l'École pratique de Vientiane ; elle groupe 16 apprentis dont la formation, qui durera deux ans, sera orientée dans un sens nettement local, tant au point de vue de l'outillage que des méthodes de travail.

En Cochinchine, les écoles d'art appliqués comprennent : l'École de Giadinh (dessin général, dessin décoratif et lithographie), l'École de Biên-Hoà (bronze, céramique, l'École de Thu-dàu-Môt (ébénisterie, laque, sculpture sur bois). Elles forment en réalité un ensemble harmonieux et homogène. Cette organisation originale, qui a eu les plus heureux résultats, est désormais consacrée par l'expérience. Le problème des débouchés vient d'être résolu à son tour par une organisation corporative analogue à celle de l'École d'art appliquée de Phnom-Penh.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 septembre 1935)

École pratique d'industrie. — Par arrêté du Résident supérieur, il est institué un service régi par économie, sous le contrôle de l'Administration, pour l'acquittement des menues dépenses de l'École pratique d'industrie de Hanoï.

M. Camboulive, directeur de l'École pratique d'industrie de Hanoï, est désigné pour remplir les fonctions de régisseur-comptable de ce service. Il recevra à cet effet une avance de 29 p. renouvelable par moitié, à charge de justification ultérieure d'emploi.

M. Camboulive aura droit à l'indemnité de responsabilité de un et demi pour cent du montant initial de cette avance sans que le montant des allocations qui pourraient lui être payées au titre de l'indemnité de responsabilité pour des caisses différentes puisse en aucun cas excéder 480 p. par an

---

L'ENSEIGNEMENT FRANCO-ANNAMITE EN INDOCHINE  
(D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1936)

.....  
Enseignement professionnel. — L'enseignement professionnel a été dispensé pendant l'année scolaire 1935 par 34 professeurs techniques et chefs d'atelier français

et 131 contremaîtres et moniteurs indigènes à 1.746 élèves. L'effectif, qui était de 1.995 l'année précédente, a donc diminué de 12,48 p 100. Cette diminution n'a pas pour cause, comme on le croit encore souvent, le manque d'attraction qu'éprouvent les indigènes pour les métiers manuels ; on constate, au contraire, une augmentation sensible du nombre et de la valeur des enfants qui se présentent aux concours d'entrée de nos écoles professionnelles ; mais, en raison de la persistance de la crise économique et industrielle, l'administration a décidé sagement de restreindre le nombre des élèves à admettre dans chaque école, afin d'éviter le chômage des élèves munis du diplôme de sortie. Cette mesure a donné d'excellents résultats et l'on peut dire que la quasi totalité des élèves sortis avec le diplôme trouvent à s'employer dans le courant de l'année suivante, soit dans les services publiques (Chemins de fer, Travaux publics, Marine), soit dans les entreprises privées. Certains montent des petits ateliers et s'installent à leur compte.

Les écoles d'industrie sont au nombre de sept. Au Tonkin, les deux écoles pratiques d'industrie de Hanoï et de Haïphong ont vu leur effectif passer de 214 à 184. L'école de Hanoï est en voie de réorganisation.

À Saïgon, l'École des mécaniciens connaît toujours le même succès : son effectif a été, pendant l'année scolaire écoulée, de 192 élèves (dont 36 Français) pour 176 l'année précédente. Au dernier concours d'admission, 202 candidats s'étaient présentés, dont 32 seulement ont été admis et maintenus à l'école. Dix-huit sont sortis avec le diplôme et mis à la disposition de la marine.

À l'École pratique d'industrie, 29 candidats ont été admis sur 108 qui s'étaient présentés. L'effectif total était de 86 relèves, 17 sont sortis avec le diplôme.

À l'École pratique de Hué, l'une des mieux outillées de l'Union, 287 candidats dont 142 certifiés primaires, se sont présentés pour 45 places mises au concours. La section de préapprentissage, réservée aux enfants des écoles primaires de la ville, a été fréquentée par 107 élèves, et les cours professionnels du dimanche ouverts aux ouvriers et apprentis de Hué ont groupé 150 ouvriers et apprentis.

Enfin, les effectifs des écoles pratiques d'industrie de Phnom-Penh et de Vientiane ont été respectivement de 135 et de 47 élèves.

Des ateliers d'apprentissage provinciaux ont fonctionné pour le Tonkin à Sonla avec 20 apprentis, pour la Cochinchine à Baria (14 élèves) Bentre (29), Cantho (13), My tho (25), Rachgia (13) et Vinhlong (40), et pour l'Annam dans presque toutes les écoles des chefs-lieux de province avec un outillage fabriqué à l'École pratique de Hué ; les derniers ateliers montés sont ceux de Tourane, de Binh-Dinh et de Quangtri.

---

École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 avril 1936)

Le conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Hanoï est composé de :

M. Virgitti, administrateur-maire de la ville de Hanoï, délégué du chef d'administration locale : président.

M. Langlois, ingénieur adjoint à l'ingénieur principal chef de l'arrondissement du matériel et traction des chemins de fer à Hanoï.

M. Juif, ingénieur adjoint des Travaux publics de 2<sup>e</sup> classe.

M. Chateau\*, ingénieur à la Société indochinoise d'électricité à Hanoï,

l'ingénieur en chef du matériel et traction de la Cie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan ou son délégué.

M. Lacollonge, architecte des Bâtiments civils en retraite.

M. Bureau, sous-chef mécanicien du 1<sup>re</sup>classe des flottilles.

M. Tran-van-Thong, tong-doc à Namdinh.  
Le directeur de l'École.  
Un professeur technique et un chef d'atelier à la désignation du directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1936)

À l'École pratique d'industrie. — Le caporal-chef Soulard François n° Mle 163 16, du 9<sup>e</sup> Régiment d'infanterie coloniale, est chargé de l'éducation physique à l'École pratique d'industrie de Hanoï, en remplacement du caporal Macabet Laurent, rapatrié.

Il aura droit à compter du jour de sa prise effective de service à l'indemnité mensuelle de 10 p prévue à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 31 décembre 1926 suscité. Cette indemnité sera soumise au prélèvement exceptionnel et temporaire susvisé par le décret-loi susvisé.

---

#### CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE DU TONKIN

Session ordinaire de 1936

Discours prononcé le 20 octobre 1936 par M. Auguste Tholance, résident supérieur au Tonkin

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 octobre 1936)

.....  
L'École pratique d'industrie de Hanoï a été complètement réorganisée en vue de faire des deux écoles professionnelles du Tonkin deux établissements complémentaires l'un de l'autre. Elle s'est ainsi accrue d'une section d'électricité, d'une section de moteurs industriels et d'un internat susceptible de recevoir 80 pensionnaires.

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 janvier 1937)

ÉCOLES PRATIQUES D'INDUSTRIE. — L'effectif total des deux Écoles pratiques d'industrie de Haïphong et de Hanoï est, à une unité près, resté le même que l'an dernier (185 élèves en 1936 ; 184 en 1935). Celle de Haïphong a groupé 91 élèves (1 Français, 91 indigènes) dont 91 internes ; celle de Hanoï en a réuni 93 (2 Français, 20 Eurasiens, 71 indigènes), tous externes.

Les deux établissements ont le même but ; former des ouvriers qualifiés, susceptibles de devenir, tout au moins pour les meilleurs et après sélection naturelle par d'usine ou l'atelier, des chefs d'équipe ou des contremaîtres La durée des études est de trois ans dans chacun d'eux. Ces études sont complétées par une année de stage dans l'industrie

Les programmes suivis comportent dans les deux écoles :

Un enseignement général (langue française, éléments de mathématiques, éléments du physique et de chimie industrielles) d'une durée hebdomadaire de 2 à 9 heures selon les années ;

Un enseignement technique théorique (éléments de mécanique industrielle, d'électricité industrielle, de technologie industrielle, de dessin industriel d'une durée hebdomadaire de 6 heures à 11 h. 1/2 selon les années ;

Un enseignement technique pratique (période d'orientation manuelle de six mois par stages circulaires, apprentissage manuel spécialisé dans les sections d'atelier pendant cinq semestres d'une durée hebdomadaire de ? à 31 h. 1/2 selon les années.

La différence essentielle des deux écoles réside dans l'organisation des sections d'apprentissage dont la spécialisation est, pour le moment, plus poussée à Haïphong qu'à Hanoï.

L'École pratique d'industrie de Haïphong comprend : une section d'ajustage et machines-outils qui forme des ajusteurs, des tourneurs et des fraiseurs, — une section de forge et chaudronnerie qui forme des forgerons, chaudronniers, soudeurs, ferblantiers, plombiers et zingueurs, — une section de fonderie qui forme des mouleurs-mécaniciens, — une section de moteurs qui forme des conducteurs mécaniciens de moteurs à vapeur.

L'École pratique d'industrie de Hanoï comprend : une section menuiserie qui forme des ébénistes, des menuisiers et des charpentiers, — une section élémentaire de forge, de chaudronnerie, d'ajustage et machines-outils. — une section d'automobiles. Elle est, d'ailleurs, en voie de réorganisation ; la réorganisation sera achevée pour la prochaine rentrée scolaire. L'établissement, qui comportera, en plus des sections ci-dessus mentionnées, une section d'électricité préparant à tous les métiers de l'électricité et une section de moteurs préparant aux métiers de conducteurs et de monteurs-mécaniciens des moteurs industriels autres que la machine à vapeur (Diesel, semi Diesel, à gaz pauvre, à explosion d'automobile et d'aviation), prendra, à partir de cette date, la dénomination de « École technique industrielle ». Les deux établissements seront donc, en quelque sorte, complémentaires l'un de l'autre et embrasseront la totalité des métiers que présente au Tonkin l'industrie mécanique de grosse et moyenne importance de caractère européen. Afin de mieux assurer la coordination de leur activité et d'éviter tout double emploi de leurs sections respectives, le directeur de l'École pratique d'industrie de Hanoï a été chargé d'assumer, cumulativement avec ses fonctions, le contrôle technique de l'École pratique d'industrie de Haïphong. À la rentrée prochain, l'École pratique d'industrie de Hanoï sera également pourvue d'un internat susceptible de recevoir 80 internes, ce qui permettra d'améliorer notamment la condition physique de ses élèves et la qualité de leurs études.

Les deux établissements utilisent les services de 9 agents européens (1 professeur technique, 7 chefs d'atelier dont 1 employé à titre journalier, 1 chargé de cours) et de 28 agents indigènes (2 professeurs de l'enseignement primaire supérieur franco-indigène, 2 instituteurs, 12 moniteurs de l'enseignement professionnel et 12 contremaîtres, ces derniers étant tous employés à titre contractuel ou journalier.

Tous les élèves (27) sortis l'an dernier l'École pratique d'industrie de Haïphong ont trouvé des employeurs dès leur sortie: 15 ont été engagés par des services publics (Chemins de fer du Nord de l'Indochine, pilotage), 3 par la Marine Nationale et l'armée et 9 par diverses entreprises privées (Société des Constructions mécaniques, Société tonkinoise de radiophonie, Compagnie côtière de l'Annam, Société de transports automobiles routiers, Chemin de fer du Yunnan). Par contre, sur 29 élèves sortant de l'École pratique d'industrie de Hanoï, 9 seulement ont trouvé à se placer dès leur sortie ; le Service de l'enseignement ne possède pas de renseignements sur les autres. Les placement des élèves qui vont sortir cette année promet de s'effectuer dans de bien meilleures conditions.

Écoles pratiques d'Industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1937, p. 5, col. 4)

Est rapporté l'arrêté du 25 mars 1925 fixant le taux des allocations mensuelles à attribuer aux élèves des Écoles pratiques d'Industrie de Hanoï et de Haïphong\*.

Le taux des allocations mensuelles pouvant être attribuées, par application de l'article 15 du règlement général de l'Enseignement professionnel, aux élèves des Écoles pratiques d'Industrie de Hanoï et de Haïphong est fixé uniformément à 5 p. 50 pour les trois premières années.

Les élèves de 4<sup>e</sup> année pourront recevoir une rétribution dans les conditions prévues par l'article 27 dudit règlement.

---

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mai 1937)

Un concours destiné à recruter les élèves de 1<sup>re</sup> année de l'École pratique d'industrie de Hanoï s'ouvrira à Hanoï (École Pierre-Pasquier, route de Sinh-tu) le 14 juin 1927, à sept heures.

Le nombre des élèves à admettre est fixé à 40.

La durée des études est de trois ans. Ces études sont complétées par une année de stage dans l'industrie.

L'École de Hanoï prépare aux professions suivantes :

- a) tous les métiers de l'électricité : monteur, bobinier, poseur, installateur, téléphonistes, surveillant de centrale, mécanicien de radiotéléphonie et télégraphie, etc. ;
  - b) les métiers de conducteurs, et monteurs mécaniciens des moteurs industriels autres que la machine à vapeur : Diesel, semi-Diesel, gaz pauvre, à explosion, d'automobile et d'aviation... ;
  - c) les métiers de la menuiserie et de l'ameublement menuiserie, charpente, ébénisterie ;
  - d) les métiers subalternes des bureaux de dessin : laqueurs et élèves dessinateurs ;
  - e) dessinateurs.
- 

Membres du jury du concours d'admission à l'École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 juin 1937)

MM. Bénard, Girault, Passage, Dutreilh, Mougenel, professeurs de l'enseignement primaire à Hanoï, sont désignés comme membre du jury prévu à l'article 6 de l'arrêté du 2 avril 1927 pour le concours d'admission à l'École pratique d'industrie de Hanoï.

---

L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE HANOÏ FAIT PEAU NEUVE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1937)

Les habitants d'Hanoï qui, au hasard de leur promenade, passe par le boulevard Jauréguiberry, ont certainement remarqué une sorte de portique en bambou, qui encadre une large grille. Comme ce portique n'est pas encore terminé, on peut lire sur une large pancarte qui surmonte la grille « École pratique d'industrie ».

Si l'on est quelque peu sensible au charme des arbres, on ne peut s'empêcher de franchir la grille d'accès et de pénétrer dans une sorte de bosquet « par les plus beaux arbres que l'on puisse voir. Le tronc et les branches des plus grands disparaissent complètement sous un treillis inextricable de lianes aux feuilles géantes, dont l'extrémité pend vers de sol, formant une sorte de chevelure étrange, tourmentée contorsionnée par on ne sait quelle douleur.

L'endroit est agréable et frais ; on y resterait volontiers pour rêver, et se reposer dans l'ombre.

Les oiseaux y gazouillent à ravir et si ce n'était la proximité des bâtiments que l'on aperçoit dans le fond derrière une longue rangée d'arbres, on ne devinerait jamais que là, dans ce parc miniature, vivent jour et nuit des jeunes gens qui sont beaucoup plus occupés de mathématiques, de mécanique et de sport que de poésie.

Comme le disait M. Camboulive, directeur de l'École pratique d'industrie, qui, depuis huit mois, s'est attaqué à la réorganisation de l'École, celle-ci n'a rien à voir avec l'École des Arts appliqués qui occupait les lieux précédemment. La formation qui y est donnée est beaucoup plus technique et pratique, tend à donner aux élèves un bagage de connaissances et une habileté professionnelle qui leur permettent de faire des bons ouvriers, aptes à devenir, après quelques années de travail persévérant, d'excellents contremaîtres ou patrons de petites entreprises industrielles.

Nos élèves, explique M. Camboulive, sont recrutés au concours. Ils doivent posséder au moins leur certificat d'étude primaire. Ils arrivent donc à l'École avec des notions suffisantes de français, de mathématiques, de physique, de chimie et de dessin pour suivre les cours techniques qui leur sont faits pendant les trois années d'études que comporte notre cycle d'enseignement professionnel.

Pendant les trois premiers mois passés à l'École, nos élèves sont en observation. Suivant les dispositions dont ils font preuve, ils se spécialiseront soit pour la menuiserie, soit pour le montage ou l'électricité.

À la fin de la première année, ceux de la 2<sup>e</sup> section (électricité-montage) sont à nouveau divisés en deux sections suivant leurs aptitudes ; les uns travailleront à devenir des mécaniciens, les autres des électriciens. Il y a donc à l'École trois sections : menuiserie, montage, mécanique et électricité, qui, à défaut de cours autonome, ont des ateliers qui leur sont réservés.

Notre enseignement comporte, en effet, une partie théorique et technique et une partie pratique. Pour la première partie, il ne nous a pas semblé utile de diviser les élèves, car certaines matières comme le français, les mathématiques (arithmétiques, géométrie, industrie) forment ce que nous appelons l'enseignement général qui est la base de l'enseignement de l'école.

Pour l'enseignement technique, qui comprend le dessin, la mécanique pratique et la technologie appliquée aux machines-outils et aux matériaux ouvrables, les mêmes salles d'études et de travail sont occupées ensemble où successivement par les différentes sections.

Ce n'est que pour l'enseignement pratique, qui représente par semaine 15 heures d'atelier, sur 45 heures de travail, que nous avons dû prévoir des vastes bâtiments spécialement aménagés à cet effet. Il nous faut, en effet, de nombreux établissements pour permettre à tous les élèves de travailler en même temps, de nombreux tours, les machines-outils les plus diverses, les moteurs des types les plus différents (depuis le moteur monocylindrique jusqu'au moteur d'avion à cylindres disposés en V, ou en étoile) pour que nos élèves se familiarisent avec les difficultés de la mécanique générale, et des montages et démontages mécaniques.

Pour nos électriciens, nous avons installé un modèle de central électrique avec dynamo et transformateur, qu'il s'agisse de courant continu ou alternatif.

Nos élèves, quelle que soit la section à laquelle ils appartiennent, font leurs outils eux-mêmes ; depuis les menuisiers qui taillent dans le bois la monture de leurs rabot,

scie, équerre, T, ciseaux et autres outils pour travailler le bois, jusqu'aux mécaniciens qui savent forger, dégrossir et usiner pince, tenaille, marteau, ciseau, monture en fer pour scie à fer, poinçon, tournevis, étau, etc.

Nous mettons nos élèves devant les difficultés-types qu'ils pourront rencontrer dans leur carrière, et leur apprenons à les surmonter. Il est évident que nous n'en faisons pas des ouvriers rompus à tous les problème de menuiserie, de mécanique, ou d'électricité. Là n'est pas notre but ; les trois ans qu'ils passent à l'École n'y suffiraient pas, mais nous avons simplement la prétention de leur donner les éléments et la pratique pour leur permettre de devenir rapidement d'excellents ouvriers et de bons contremaires.

Un concours de sortie nous permet, d'ailleurs, de mesurer la valeur de nos élèves. Suivant les notes obtenues aux examens et à la fabrication d'une pièce fixée par un jury composé de Français pris parmi les professeurs des écoles primaires supérieures et parmi des chefs d'industrie, nos élèves de 3<sup>e</sup> année se voient décerner soit un certificat d'études industrielles, soit un certificat d'apprentis . Pour obtenir le premier, il faut avoir une moyenne de 14 dans chaque matière, pour recevoir le second, la note 12 est tolérée pour certaines matières.

Ce certificat ne leur est remis qu'après un an de stage dans une maison qui nous a donné sur nos jeunes promus de bonnes notes de travail. Le nombre de nos élèves est d'ailleurs limité en fonctions des possibilités d'absorption du marché local de la main-d'œuvre. Ceci donne donc à tous les industriels qui acceptent de prendre nos candidats à l'essai toute garantie quant à leurs qualités professionnelles. Nous n'hésitons pas, de plus, en cours d'année, à rejeter les éléments qui se montrent par trop inaptes au travail.

Je vous ai dis l'essentiel sur la nouvelle organisation de l'école, que, depuis huit mois, je m'applique à mettre sur pied. Si vous le voulez bien, pour illustrer les explications que je vous ai donné~~s~~, je vais vous faire parcourir rapidement nos salles d'études, nos ateliers, nos dortoirs, notre réfectoire, notre cuisine, et notre terrain de sport. Tous les élèves sont en effet pensionnaires ; à l'exception cependant d'une section composée d'élèves français. »

Et monsieur Camboulive nous promène à travers de vastes salles, bien aérées garnies de nombreux pupitres et de vastes tableaux noirs où la propreté et l'ordre règnent sans exception.

La visite la plus intéressante fut sans conteste, celle des différents ateliers qui se succèdent sur un même alignement sous un vaste hangar.

C'est d'abord la menuiserie où nous trouvons M. Guerné, chef de cet atelier, le rabot en main, au milieu d'un groupe d'élèves attentifs à sa démonstration et à ses explications. M. Guerné, est le type même du vieil artisan de France, il en a la tête et la chevelure qu'il porte à la manière des romantiques. Il nous montre de belles fabrications de ses élèves, notamment deux ou trois tables dont le plateau renversé, permet de jouer aux dames.

Nous passons ensuite dans l'atelier des forgerons ; forges, enclumes, marteau-pilon, et soudure autogène sont autant de moyens mis à la disposition des élèves.

Nous passons une porte et est un hangar immense qui s'offre à notre regard. À notre gauche, une série d'établis sont occupés par des jeunes élèves qui sciennent, liment ou polissent soit un boulon, soit une pince, soit une équerre.

A droite, séparée par un grillage, c'est l'atelier de mécanique générale. Tous les tours y sont représentés ; c'est là que les jeunes ouvriers dégrossissent les pièces de métal dont ils feront un outil ou un objet d'art.

M. Besançon, chef de cet atelier, est là parmi eux ; à notre apparition son visage s'illumine de joie ; il nous montre avec un plaisir évident tout ce qu'ont fait ses élèves pendant l'année scolaire ; les outils les plus divers sont représentés, et les assemblages les plus compliqués (mortaise étoilée, double queue d'aronde) sont exposés. Tout est travaillé et fini avec art, depuis le simple boulon jusqu'aux objets les plus difficiles à

réaliser : on sent que les élèves ont bien écouté les leçons du maître ; M. Besançon peut être fier de son atelier.

Nous poursuivons notre chemin jusqu'à une porte grillagée qui nous ferme l'entrée de l'atelier d'électricité sur la droite et de montage sur la gauche.

L'électricité est le domaine de M. Camboulive. On aperçoit contre le mur de droite un large tableau en marbre : c'est le tableau de commande et de contrôle de la centrale électrique-modèle que construit en ce moment pour ses élèves, M. Camboulive. Tout est net, facile à repérer (les fils sont peints de différentes couleurs), la dynamo brille comme si elle avait été passée au cirage.

Viennent ensuite une nouvelle série d'établissements ; ce sont ceux des électriciens. Au moment de notre visite, ils accomplissent un travail délicat, le bobinage de bobines de dynamo de ventilateur. Le matériel est prêté gracieusement par l'usine d'électricité de Hanoï ; les futurs électriciens travaillent donc sur un matériel qu'ils retrouveront plus tard.

Le dernier atelier, est sous la surveillance de M. Neau, spécialiste en mécanique. Il est entouré d'un peuple de moteurs ; tous les types sont représentés, depuis le moteur à vapeur jusqu'au moteur à huile lourde. Les jeunes mécaniciens montent, démontent, prennent des croquis et des notes. Là aussi, tout est propre. Chaque outil à sa place peinte en blanc sur un tableau noir, et rien ne traîne pas même un boulon.

La visite des ateliers est terminée : elle nous a émerveillé ; M. Camboulive prétend pourtant qu'il reste encore beaucoup à faire ; que sera-ce alors !

Nous jetons un rapide coup d'œil sur les deux dortoirs et le réfectoire réservés aux élèves. Partout, la propreté la plus méticuleuse règne ; la cuisine que nous visitons n'est pas la partie la moins intéressante à voir.

M. Camboulive nous montre ce qu'il donne chaque jour à chacun de ses élèves contre la somme modique de 4 p. 95 qui lui est allouée par élève et par mois. Cela tient du miracle des petits pains.

Le terme de notre visite est arrivé ; nous sortons de la cuisine et débouchons sur un vaste terrain de sport où portique, barres parallèles, barre fixe, piste de saut en hauteur, de saut en longueur, de course à pied, et terrain de basket-ball ont été judicieusement répartis. C'est là que dimanche, les élèves de l'École pratiqueront donneront une fête sportive.

Ceux qui passaient le long de la grille qui limite le terrain de sport du côté du boulevard Carreau ont certainement vu les élèves de l'École s'entraîner le soir après le travail.

Ce sont de magnifiques athlètes, bien musclés par les exercices fréquents qu'ils font.

Le succès de cette fête sportive est donc certain ; ne dit-on pas que des intermèdes comiques y seront donnés ! Que la nouvelle soit vraie ou fausse, l'École par elle-même suffit à attirer l'intérêt des profanes. Ceux pour lesquels la mécanique ou l'électricité est un monde mystérieux y apprendront beaucoup en regardant travailler les élèves ; ceux qui sont capables d'apprécier la facture d'un travail pourront y voir les résultats de 3<sup>e</sup> année de travail : nous pouvons assurer à ceux-ci et ceux-là qu'ils trouveront dans la visite des ateliers de quoi retenir leur attention quelque soit leur scepticisme. Et puisque l'École est actuellement ouverte au public, la chose est facile.

Jacques CŒUR

---

UNE BELLE EXHIBITION D'ATHLÉTISME  
LA FÊTE SPORTIVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE HANOÏ  
DIMANCHE 11 JUILLET 1937  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1937)

Dans notre récent article sur l'École pratique d'industrie, nous nous permettions de préjuger du succès de la fête sportive organisée par les élèves de l'École.

Ce que nous avons vu cette après-midi, nous permet d'affirmer que nos pronostics les plus optimistes ont été largement dépassés. La fête sportive de l'École pratique d'industrie fut une magnifique exhibition d'athlétisme où les élèves rivalisèrent de force, d'adresse, de souplesse et d'entrain. Dès maintenant, nous nous permettons d'adresser nos plus vives félicitations à tous ceux, moniteurs et élèves, qui organisèrent et participèrent à cette fête sportive. Nos félicitations sont d'ailleurs presque superflues ; le nombreux public qui assistait, dimanche, aux performances athlétiques des élèves de l'École, ne leur a pas ménagé ses applaudissements. Puiussions-nous faire à nos lecteurs un compte assez fidèle pour leur permettre, à eux aussi,, d'éprouver l'enthousiasme et la gaieté de ceux qui assistèrent ou participèrent à la fête sportive de l'École pratique d'industrie.

#### D'abord, des mouvements d'ensemble

La fête débute par un défilé des élèves, en flanelle et pantalon blancs. Ils passent au pas cadencé, sur trois colonnes, devant la tribune officielle, et saluent à la manière olympique l'administrateur M. Virgitti qui présida la fête, en compagnie de MM. Jourdran, Lacollonge, Chanet, Triaire, membres du conseil d'administration de l'École, Camboulive, directeur de l'E.P.I., et des diffèrent membres du personnel de l'École.

Les 33 élèves-athlètes qui vont participer aux différentes épreuves athlétiques font le tour du terrain de sport, puis viennent se placer au centre du terrain, sur 3 rangs et face à la tribune officielle. Ils exécutent alors, aux simples coup de sifflet d'un moniteur, M. Ngoc Dan, une série de mouvements d'ensemble. La présentation est impeccable, les mouvements spectaculaires : le hors-d'œuvre de la fête (si l'on peut dire) obtient un beau succès.

Un long coup de sifflet du moniteur se fait entendre, et les élèves se séparent pour constituer trois groupes en forme de cercle. De nouveaux coups de sifflet se succèdent rapidement et ce sont trois pyramides humaines qui sortent de terre avec la régularité d'un cric d'automobile. Ce numéro, exécuté avec rapidité et précision, est particulièrement applaudi.

#### Puis des épreuves d'athlétisme

Aux mouvements d'ensemble succèdent les épreuves d'athlétisme. C'est ici le royaume de la performance individuelle : chaque élève a sa spécialité : MM. Ninh et Thinh distinguent au saut en longueur en franchissant tous les deux 6 mètres : M. Niflis, certainement le meilleur élève-athlète de l'École, se classera premier aux épreuves de lancer du poids (11 m. 30), de course de vitesse sur 80 mètres (10'' 23) et de bicyclette.

Aux barres parallèles et à la barre fixe, cinq élèves émerveilleront le public par leurs exhibitions. Grand soleil, petit soleil, rétablissement, allemande sont autant d'exercices qu'ils exécutent avec une facilité remarquable. Le public ne ménagea par ses applaudissements aux cinq virtuoses : MM. Nhi, Quyên, Ricbourg, Nhan et Thanh.

Au saut en hauteur, M. Tu nous a étonné par son style tout à fait particulier. Il saute la barre dans la position du grand écart et en imprimant à son corps un mouvement tournant tel qu'il se retrouve à terre faisant face à son aire de lancement. Ce style fantaisie ne l'empêche d'ailleurs pas d'égalier ses deux camarades Ngân et Bong qui, le premier, en saut périlleux et le second suivant la méthode classique sautent 1 mètre 30.

Enfin, dernières épreuve d'athlétisme: lutte annamite entre quatre élèves (MM. Dong et Tru en sortent vainqueurs) et course d'obstacles dans laquelle M. Chuong se classe facilement premier.

#### Quelques intermèdes amusants

Pour détendre les visages et donner à leur tête vraiment une note joyeuse, les élèves de l'École pratique d'industrie ont présenté deux intermèdes comiques.

Tout d'abord, une partie de football jouée par 12 joueurs attachés deux à deux par une corde. Le résultat sur l'allure de la partie est des plus inattendus. Les joueurs attachés ensemble doivent se comporter comme de véritables frères siamois dans leurs poursuites du ballon : sans cela, ce sont des arrêts brusques et des chutes sensationnelles qui mettent toute la galerie en gaieté. Les joueurs sont quelquefois si embrouillés dans leur corde qu'ils ne savent plus de quel côté se diriger et sans le savoir tirent chacun de leur bord. La partie du football, qui demeure, malgré la difficulté des joueurs à jouer toujours deux ensemble, n'en est que plus amusante. Ce sont des chutes continues provoquées par les voltes-faces brutales du partenaire ; et tout le monde rit à gorge déployée, les joueurs ne sont pas les derniers à s'amuser de leurs chutes.

Le deuxième intermède comique, qui fut à notre avis le clou de la fête, consistait en une course à la valise. La course en elle-même n'avait rien de particulier : c'était la course classique qui oblige les coureurs à ouvrir souvent leur valise et à se vêtir le plus rapidement possible des vêtements qui s'y trouvent. Mais les élèves (et nous leur renouvelons sur ce point nos félicitations) avaient choisi une diversité de costumes particulièrement typiques. L'un avait à s'habiller en bonze annamite, un autre en Chinois, les troisième en Siamois, un quatrième en soldat : certains d'entre eux s'étaient grimés en femme et terminèrent la course habillés qui en Tonkinoise, qui en Cochinchinoise, qui en Chinoise. Cette course fut pour le public une véritable partie de fou-rire ; les gens riaient encore lorsque les hauts-parleurs de la maison Philipps annoncèrent la fin de la fête.

Pour les élèves de l'École pratique d'industrie, cette fête clôture l'année scolaire.

Elle finit donc joyeusement, et sur un beau succès. Nous souhaitons vivement que leurs vacances soient aussi joyeuses que leur fête sportive.

J. C.

---

Commission municipale de la ville de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 juin 1938)

.....  
La Commission municipale enregistre avec satisfaction la création récente de cours du soir à l'École pratique d'industrie de Hanoï, cours que fréquentent de nombreux ouvriers, et pour marquer sa sollicitude envers cette jeunesse studieuse, elle dote ce cours d'une subvention de 600 p.

---

REVUE DE LA PRESSE ANNAMITE  
L'École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> août 1938)

À force d'avoir habitué les élèves à présenter leurs vœux au premier reporter ou chargé de mission venu de France, les élèves en viennent à exprimer leurs vœux jusque dans la presse quotidienne. On a lu plus haut ce que les élèves de primaire supérieure de Nam-Dinh pensaient de leurs programmes et.. de leurs maîtres Voici maintenant l'opinion des élèves de l'École pratique d'industrie de Hanoï (*Dông-Phag* du 18 juillet, 94, rue du Chanvre, Hanoï).

Quelques suggestions sur l'École pratique d'industrie de Hanoi. Après trois années d'études, je dois avouer qu'on a apporté à mon école quelques perfectionnements, surtout depuis le directorat de M. Camboulive qui a su créer l'internat en notre faveur.

Nous jouissons ainsi de beaucoup plus de temps pour mener à bien nos études et nous ne sommes plus contraints, comme précédemment, de nous rendre de très loin à l'école sous la pluie ou le soleil. Les salles d'études, les ateliers ainsi que le terrain de sports, le programme d'enseignement même ont subi de très heureuses améliorations et perfectionnements.

Cela nous, a comblé de joie et de reconnaissance.

M. Aude vient remplacer M. Camboulive à son départ en congé en septembre dernier. Notre nouveau directeur se montre d'une grande activité et d'une vraie sollicitude à notre égard en cherchant pour nous des maisons sérieuses où à notre sortie nous puissions faire notre apprentissage. Il parachève le travail accompli par son prédécesseur et, sous sa paternelle direction, élèves et maîtres vivent dans une atmosphère très agréable.

Cependant, M. Aude va être appelé à une autre école ; nous le regrettons vivement.

Nous jouissons donc déjà d'un grand nombre d'améliorations. Cependant, nous nous permettons de signaler quelques lacunes qui persistent et que nous serions très heureux de voir se combler. Nous attirons sur ces différents points l'attention bienveillante du comité d'administration de notre école.

Le programme d'enseignement. — Nous travaillons chaque semaine deux jours aux salles d'études et quatre jours aux ateliers. La durée du travail manuel est régulièrement de sept heures et demie par jour. Nous consacrons notre temps entre sept heures et neuf heures du soir à l'étude de nos leçons et la mise à jour de nos cahiers. On nous donne trop de cours théoriques, surtout aux deux cours d'électricité et de montage. Déjà très fatigués par le travail manuel du jour, nous avons à peine le temps de recopier nos leçons et beaucoup des élèves n'ont à peine de quoi les lire une fois. Ce programme constitue un effort exténuant qui n'est pas étranger aux maladies qui se sont révélées au cours de l'année chez plusieurs d'entre nous.

Les élèves des cours ébénisterie-menuiserie, lorsqu'ils sont en deuxième année, doivent suivre les leçons de technologie de moteurs, de mécanique et d'électricité, leçons qu'ils abandonnent en troisième année. Nous pensons que ces leçons leur sont parfaitement inutiles car ils n'en ont aucunement besoin dans l'exercice de leur profession.

En ce qui concerne l'étude du dessin, on nous met tous dans le même cours en première année. Ces leçons communes ne cessent qu'à la fin du premier semestre de la deuxième année, moment où les élèves des cours de chaudronnerie-forge-tournage se fusionnent avec ceux des cours de montage et d'électricité. Seuls les élèves des cours d'ébénisterie-menuiserie prennent des leçons spéciales de dessin industriel sur bois.

Les élèves ébénistes, eux, dessinent très mal car ils ont perdu tout leur premier semestre à apprendre le dessin sur cuivre et fer des cours de chaudronnerie et forge. On aurait dû mieux utiliser ce temps pour leur permettre de prendre des leçons de dessin de meubles et des compositions décoratives.

Nous ne voyons pas pourquoi on se refuse d'admettre des élèves annamites dans les cours de chaudronnerie et de tournage. Nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander pourquoi ce refus ?

Enfin, le programme ne peut que difficilement être épousé en trois années d'études.

Nous demandons qu'on les prolonge afin de nous permettre de bien connaître notre métier.

Nous sollicitons en outre une extension de l'école, vu le succès qu'elle obtient. Qu'on lise plutôt cette statistique :

En 1934, 160 candidats 30 élèves admis

1935,	200	30
1936	223	35
1937	360	40
1938	419	40

Aussi demandons-nous qu'on augmente le nombre des classes afin que la majorité des enfants sérieux désireux d'apprendre un métier soient à même de le faire. On aidera ainsi pratiquement à l'industrialisation de l'Indochine qui ne se trouvera pas le cas échéant sans ouvriers spécialisés, ouvriers qui, à l'heure actuelle, sont vraiment en nombre insuffisant.

Un ancien élève de l'École pratique d'industrie

---

Hanoï  
À l'École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 octobre 1938)

M. Gassies Fernand, chef d'atelier principal hors classe de l'Enseignement professionnel faisant fonction de directeur de l'École pratique d'industrie de Haïphong partira sous peu en congé.

Une manifestation de sympathie a été organisée en son honneur par les élèves de cette école.

M. Aude a été désigné pour remplacer M. Gassies pendant la durée de son congé.

Nous présentons à M. Gassies nos meilleurs vœux de bonne traversée de bon séjour en France et à M. Aude nos meilleurs vœux de bienvenue.

---

LA VIE ADMINISTRATIVE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1938)

M. Camboulive, professeur technique principal de 2<sup>e</sup> classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, rentrant de congé, est chargé de la direction de l'École pratique d'Industrie de Hanoï, en remplacement de M. Aude, appelé à une autre destination.

M. Aude, professeur technique principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, directeur de l'École pratique d'Industrie de Hanoï, est désigné pour prendre la direction de l'École pratique d'industrie de Haïphong\*, en remplacement de M. Gassies, appelé à d'autres fonctions.

M. Gassies, chef d'atelier principal hors classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, chargé à titre provisoire, de la direction de l'École pratique d'Industrie de Haïphong, est maintenu en qualité de chef d'atelier dans cet établissement.

MM. Camboulive et Aude auront droit à compter du jour de leur prise effective de service, à l'indemnité annuelle pour supplément de fonctions fixée par l'arrêté du 28 décembre 1934.

---

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JULES BRÉVIÉ,  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE,  
À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION DU  
GRAND CONSEIL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

LE 20 OCTOBRE 1938  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1938)

C'est toujours en vue de travailler à constituer à l'Indochine la puissance économique qui lui manque que j'ai, au cours de l'année écoulée, poursuivi la réforme de l'enseignement technique qui était, à mon sens, insuffisamment lié à la vie agricole, industrielle et commerciale du pays. L'enseignement technique ne se donne en Indochine que dans les [Écoles pratiques d'industrie](#) qui ne sont qu'au nombre de sept. Si leur nombre est insuffisant, le succès obtenu par chacune d'entre elles est incontestable, puisqu'elles ont réuni, en 1938, 2.370 élèves, contre 1.889 en 1937. Le placement de ces élèves se fait généralement sans aucune difficulté. En ce qui concerne même les écoles de Hanoï et de Haïphong, le nombre des situations offertes est beaucoup plus grand que celui des élèves sortants. Beaucoup parmi eux deviennent rapidement contremaîtres. La valeur professionnelle acquise par ces jeunes gens est donc démontrée. Ce succès est une indication de ce qui pourra être obtenu quand une liaison étroite et permanente sera établie, comme je le désire, entre les organismes économiques du pays et l'enseignement technique à tous ses degrés.

Au Tonkin, les écoles de Hanoï et de Haïphong se complètent l'une l'autre. Celle de Hanoï forme des ajusteurs, des électriciens, des spécialistes des moteurs à explosion, des menuisiers. Depuis peu de temps, y fonctionne aussi un cours d'aviation et de radiotélégraphique. Les élèves sortis de cette école avec de bonnes notes sont très recherchés ; ils entrent aisément dans les chemins de fer, dans les mines et dans les maisons de la place. À Haïphong, on forme surtout des ajusteurs-tourneurs, des chaudronniers, des fondeurs et des mouleurs, qui trouvent sans difficulté des emplois dans les chemins de fer, dans la Marine, dans l'Armée et dans l'industrie locale.

Telle est, Messieurs, l'organisation actuelle de l'enseignement technique en Indochine. Si notables que soient les résultats déjà obtenus, si louables que soient les effets réalisés par les maîtres et par les élèves, je pense que l'Indochine n'a pas encore l'instrument qu'il faut pour assurer la formation de tous les techniciens et de tous les maîtres-ouvriers qui lui sont indispensables. C'est à forger cet instrument que se sont employés, au cours de cette année, tous ceux qui partagent avec moi la charge de préparer en cette matière l'avenir de ce pays. Je vous ai indiqué les premières réalisations effectuées dans ce but. Cet effort sera continué au cours de l'année qui vient.

---

[[École spéciale d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine](#)]  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1938)

L'enseignement pratique des travaux du bois (30 heures), confié à M. Guerné, chef d'atelier à l'École pratique d'industrie, par arrêté du 13 septembre 1938, sera assuré par M. Neveux, chef d'atelier à l'École des Beaux-Arts\*.

---

École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1938, p. 2)

Le conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Hanoï est composé ainsi qu'il suit :

MM. Gallois-Montbrun, administrateur-maire de la ville de Hanoï (Président).

Langlois, ingénieur adjoint à l'ingénieur principal chef de l'arrondissement du Matériel et Traction des Chemins de fer à Hanoï.

Juif, ingénieur adjoint des Travaux publics de 2<sup>e</sup> classe.

Chateau, ingénieur à la Société indochinoise d'électricité à Hanoï.

L'ingénieur en chef du Matériel et Traction de la Cie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan ou son délégué.

Lacollonge, architecte des Bâtiments civils en retraite.

Bureau, sous-chef mécanicien de 1<sup>re</sup> classe des flottilles.

Tran-van-Thong, tong-doc à Nam-Dinh.

Le directeur de l'École.

Un professeur technique et un chef d'atelier à la désignation du directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative.

---

### École pratique d'industrie

Rectificatif

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 janvier 1939, p. 2)

À l'arrêté du 29 décembre 1938 fixant la composition du conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Hanoï.

Lire : M. Poncet, officier mécanicien d'aviation à Bach-Mai, membre, et non pas M. Bencan comme annoncé.

---

### École spéciale d'agriculture et de sylviculture Jules-Brévié

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 février 1939)

Aux cours théoriques, sont ajoutés le dessin, la topographie et quelques notions pratiques — utiles dans bien des cas — du travail du bois et du fer, enseignés par des chefs d'atelier de l'École pratique d'industrie de Hanoï.

---

### Nam-dinh

Les élèves de l'École pratique d'Industrie au Cercle sportif

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1939, p. 4)

Nous eûmes dimanche dernier une grande matinée de gala au Cercle sportif. Elle était organisée par M. le directeur de l'École pratique d'industrie et les anciens élèves de l'École.

Une conférence en annamite fit l'historique du développement des Écoles pratiques d'industrie au Tonkin. Le conférencier, M. Thang, président de l'Amicale des anciens élèves, développa dans un langage clair, concis, l'historique de ces écoles et exposa au public l'intérêt que présentait pour l'avenir industriel et économique du pays la formation professionnelle.

Il fut longuement applaudi.

Les élèves donnèrent alors plusieurs numéros successivement artistiques, comiques et sportifs.

On admira fort le champion de barre fixe de l'Indochine, M. Ta, qui est un élève de l'École.

On n'eut pas de peine se convaincre que l'enseignement gymnastique et sportif allait à l'École de pair avec l'enseignement professionnel et, ajoutons, moral.

Cette belle manifestation se termina en effet par un numéro qui constituait l'apothéose du travail joyeux et fructueux dans le cadre de l'atelier professionnel.

Au rythme joyeux du marteau, de la scie et des machines, les jeunes ouvriers chantaient leur joie d'avoir été appelés à donner à la société le fruit de leurs labeurs.

Avant de s'en aller les jeunes exécutants de ces différent numéros très variés voulurent bien remercier le public en chantant l'eau revoir scout » qui à leur grande surprise fut repris avec eux par une partie de l'auditoire.

Espérons qu'en effet, nous aurons d'ici peu l'occasion de revoir à Namdinh cette belle jeunesse qui augure bien de ce qu'on est en droit d'attendre d'une jeunesse annamite bien formée.

Puissent les recettes avoir été suffisantes pour permettre d'atteindre le but poursuivi ; en tous cas, son temps n'a pas été perdu puisqu'à défaut de très fructueuses recettes, les jeunes de l'École pratique d'industrie de Hanoï ont conquis notre cœur.

---

École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1939, p. 2)

M. Guerné, chef d'atelier principal hors classe de l'Enseignement professionnel, en service à l'École pratique d'industrie de Hanoï, est désigné pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Haiphong\*.

---

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE  
Cours d'adultes en langue annamite  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 octobre 1939, p. 4, col. 1)

Le deuxième peloton du cours d'adultes en langue annamite pour la formation et le perfectionnement des conducteurs de véhicules à gazogène sera ouvert le 6 novembre 1939 à l'École pratique d'industrie de Hanoï.

Il comportera 3 leçons théoriques et deux séances de démonstration par semaine réparties comme suit :

Cours de démonstration

Lundi, mercredi et vendredi : 18 h. 45 à 20 h. 45

Mercredi et samedi : 14 h. à 16 h.

Les candidats élèves doivent être munis du brevet de capacité pour la conduite des autos et du livret d'ouvrier, ce dernier pouvant être temporairement remplacé par une attestation de leur employeur actuel signé lisiblement et précisant leur emploi.

Les cours seront gratuits et dureront 3 semaines.

Les élèves seront groupés par pelotons de 30 maximum.

Les conducteurs de véhicules à gazogène autres que les automobiles devront présenter un certificat spécial de leur employeur actuel précisant la nature de ce véhicule : rouleaux, canots. moteurs fixes, etc. Ils seront, dans ce cas, dispensés de présenter le brevet de capacité pour la conduite des autos.

Les candidats doivent se faire inscrire le plus tôt possible à l'École pratique d'industrie de Hanoï.

Dès la 1<sup>re</sup> séance, ils devront être munis d'un cahier ordinaire et d'un crayon. Une photo d'identité leur sera réclamée par la suite

Hanoï, le 25 octobre 1939.

Le directeur de l'École pratique d'industrie

F. CAMBOULIVE.

---

#### LA VIE ADMINISTRATIVE

À l'École pratique d'industrie

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1939, p. 2)

Est rapporté l'arrêté du 8 septembre 1939 désignant M. Guerné, chef d'atelier principal hors classe de l'enseignement professionnel en service à l'École pratique d'industrie de Hanoï, pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

M. Nallet, chef d'atelier de 3<sup>e</sup> classe de l'Enseignement professionnel, en service à École pratique d'industrie de Haïphong\* (poste supprimé), est désigné pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Hanoï (emploi nouveau).

---

#### REVUE DE LA PRESSE ANNAMITE

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1940, p. 4)

Il va y avoir, le 9 mai prochain, deux concours qui se dérouleront au Lycée du Protectorat en vue du recrutement de jeunes apprentis ouvriers spécialistes destinés à l'École pratique de Hanoï.

Le premier concours est destiné à recruter deux cents mécaniciens, tourneurs et ajusteurs qui suivront des cours pendant 7 mois à l'École pratique d'Industrie de Hanoï, puis iront ensuite en France durant un an et demi afin de compléter leur enseignement et seront aptes à revenir au Tonkin afin d'être utilisés comme spécialistes dans l'usine d'aviation\* de Tong, près de Sontay. Évidemment ne seront retenus pour le séjour en France que ceux d'entre ces jeunes gens qui auront donné toute garantie médicale de santé.

Le second concours a pour but le recrutement de 80 apprentis désireux d'être formés dans les métiers de forgerons, de mouleurs, de fondeurs, de soudeurs, d'électriciens, d'ajusteurs de moteurs d'auto ou d'avions, etc. Les candidats reçus à ce second examen n'auront pas à poursuivre leurs études en dehors de l'Indochine ; ils suivront trois années de cours spéciaux à l'École pratique d'industrie de Hanoï. Au sortir de ces années d'études, ils seront, s'ils ont travaillé convenablement, admis à suivre un stage d'une année dans une industrie locale, sur la recommandation et sous les auspices de l'École. Au sortir de cette épreuve, ils recevront leur diplôme et seront libres d'aller travailler là où ils voudront.

Les candidats de l'un ou de l'autre épreuve ne sont aucunement tenus à être préalablement munis de diplômes d'enseignement primaire ou supérieur. Il leur suffit de posséder une capacité de la valeur du cours complémentaire première année. Par contre, une limite d'âge est imposée. Ne pourront se présenter au premier concours que les élèves ayant au moins 17 ans révolus et au second concours les élèves ayant déjà atteint 15 années d'âge.

Aussitôt la nouvelle de ces deux concours connue, les demandes des candidats affluèrent en masse à tel point que, durant les deux premiers jours réservés à l'inscription, plus de 1.000 demandes étaient déjà parvenues.

Et le jour de la clôture des inscriptions, on comptait 2.000 inscrits avec une proportion d'écoliers de 60 à 70 pour cent. Ces derniers désiraient tous participer au premier examen afin d'avoir des chances d'aller poursuivre en France leur perfectionnement.

Bref, c'est un dixième seulement de ces candidats qui pourra être reçus et les épreuves promettent d'être rudes puisque, parmi les candidats, on compte d'anciens candidats malheureux au baccalauréat, des certifiés d'études primaires supérieurs, etc.

Le niveau intellectuel de ceux qui seront reçus sera donc très élevé.

On ne peut s'expliquer l'engouement qui a accueilli cette première épreuve que par ce raisonnement : nos jeunes gens brûlent d'envie d'aller en France et de la connaître. N'est-ce pas, d'ailleurs, le désir de tous les Annamites ?

Pour notre part, nous avons eu la chance de rencontrer un élève de la classe de quatrième (secondaire). C'est le nommé Vu-van-Nhân, âgé de 18 ans. Nous lui avons immédiatement demandé, évidemment, les raisons pour lesquelles il désirait quitter ses études littéraires, devenir un ouvrier, et aller en France. Il nous répondra :

—Je désire entrer à l'École pratique d'industries afin de posséder entre les mains un métier. Pour le métier de fraiseur, l'École ne dispose que d'une seule machine : c'est tout à fait insuffisant pour deux cents élèves ; aussi nous faut-il aller en France nous former par un apprentissage sérieux.

Là-bas, on dispose des machines les plus récentes et les plus perfectionnées et en nombre suffisant.

Nous possédons en Indochine très peu de fraiseurs, aussi ai-je la certitude que si je me forme dans cette spécialité et devient un habile ouvrier, je pourrai toujours facilement trouver du travail.

Si, au cours du premier concours, on avait accepté les électriciens, il est probable que le nombre des candidats aurait été plus considérable encore.

Le jeune Nhân nous déclare que les futurs mécaniciens qui participent au premier examen devront, en France, travailler dans les usines et il semble vouloir nous laisser entendre que les jeunes gens qui ont quelques moyens doivent, de préférence, se présenter au second examen parce qu'ils ont davantage le choix d'une profession adaptée à leur tempérament.

En entendant, ce jeune garçon nous parler de ses projets d'avenir, nous ne pouvons nous empêcher de songer avec satisfaction qu'il est enfin révolu le temps où les jeunes gens annamites n'avaient qu'un seul désir, prendre la profession de « scribouillard ».

Vraiment, le jeune Nhân nous apparaît comme représentant la « classe écolière » qui s'achemine maintenant délibérément et avec enthousiasme vers des carrières et des métiers vraiment pratiques.

Si l'on veut développer l'industrie dans le pays, il faut songer à pourvoir notre peuple de bons ouvriers et de vrais spécialistes ; or, jusqu'à présent, les Écoles pratiques d'industrie n'étaient pas en nombre suffisant pour procurer à nos industries et aux industries à venir le personnel dont elles ont besoin.

---

LA VIE ADMINISTRATIVE  
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juin 1940, p. 4)

Par arrêté du gouverneur général p.i. de l'Indochine du 28 mai 1940 :

M. Guerné, chef d'atelier principal hors classe de l'enseignement professionnel, en service à l'École pratique d'industrie de Hanoï, est mis à la disposition de l'inspecteur général des Travaux publics.

---

LA VIE INDUSTRIELLE  
Au Conseil de la petite industrie\*  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1940, p. 7)

Sont nommés membres du Conseil de la petite industrie, pour une période expirant le 7 octobre 1941 :

MM. Lotzer, administrateur des services civils, et Camboulive, directeur de l'École pratique d'industrie à Hanoï.

---

À l'École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1941, p. 2)

M. Tong Ngoc Viên, moniteur journalier en Service à l'École pratique d'industrie de Hanoï, est nommé moniteur stagiaire de l'Enseignement professionnel au Tonkin à la solde annuelle de 456 p.

M. Tong Ngoc Viên est mis dans position hors cadres pour servir à l'École pratique d'industrie de Hanoï rattachée au Gouvernement général de l'Indochine (Direction de l'Instruction publique).

---

Sports  
La grande fête sportive de l'APEI.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 mars 1941, p. 2)

À l'occasion de sa VII<sup>e</sup> fête annuelle, l'Association générale des étudiants indochinois a organisé, hier dimanche 9 mars 1941 à 14 h., au Stade Mangin, une grande fête sportive au profit des étudiants prisonniers de guerre.

.....

---

Le **Gouverneur général** à l'École pratique d'industrie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mars 1941, p. 2)

Hanoï, 22 mars (Arip). — L'Amiral Decoux a visité le 22 mars, à Hanoï, l'École pratique d'industrie.

Il y a été reçu par l'inspecteur en chef Brachet, représentant le Directeur de l'Instruction Publique absent, par M. Hervet, ingénieur en chef des Fabrications d'Armement, et par M. Baudson, directeur des ateliers de l'École, remplaçant M. Camboulive, absent.

M. Baudson a présenté au Gouverneur général les différentes installations : salles de cours, ateliers d'ajustage, de montage, de fonderie, d'électricité, etc., ainsi que le réfectoire, le dortoir et le terrain de sports.

L'École pratique d'industrie compte environ 400 internes sur un total de 450 élèves, auxquels 25 maîtres et moniteurs distribuent un enseignement orienté essentiellement vers la pratique.

Il s'agit de former des ouvriers qualifiés qui seront mis à la disposition de l'économie indochinoise pour faciliter son évolution vers un stade plus industrialisé de son développement.

---

École pratique d'industrie de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 avril 1941, p. 2)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine du 11 avril 1941

Sont désignés pour faire partie du conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'Industrie de Hanoï, en exécution de l'arrêté du 12 février 1941 :

MM. le directeur de l'instruction publique en Indochine ou son délégué, président, le Chef du Service de l'industrie et des Fabrications d'Armement, le Chef local du Service de l'Enseignement au Tonkin, représentant le résident supérieur au Tonkin, Petot, Industriel à Dap cau, Délégué du Groupement industriel pour le Nord-Indochinois, Préclaire, ingénieur en chef du Service matériel et traction de la Compagnie française des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, Dassier, représentant des Chambres de Commerce de Hanoi et de Haïphong, Caron, directeur de la Société anonyme des Constructions mécaniques à Haïphong, représentant d'une entreprise industrielle, Lataste, Directeur des Mines du Dong-trieû à Uong-bi, représentant des industries minières, Muller, Ingénieur principal des Travaux publics des Colonies, Directeur des Ateliers du Chemin de fer à Truong-thi-Vinh, Lalung-Bonnaire\*, Ingénieur, délégué du Service radio-électrique, le capitaine Poncet, officier mécanicien de la base aérienne de Bach-mai, l'Ingénieur Mécanicien de 1<sup>re</sup> classe Jezequel de la Marine à Haiphong, le Lieutenant Fourny de la Direction d'Artillerie à Hanoi, Pham-lê-Bông, Président de la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin, Industriel, Nguyen-Lé, ingénieur aux Distilleries de Hanoi, le Directeur de l'École pratique d'Industrie de Hanoï, membres.

---

À l'École pratique d'industrie de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juin 1941, p. 2)

Hier Lundi 16 juin s'est ouvert à l'École Pierre-Pasquier le concours d'admission à l'École pratique d'industrie.

Le jury était présidé par M. Camboulive, directeur de l'École pratique d'industrie.

Le nombre de candidats et inscrits était de 612.

Le nombre de places mises au concours est fixé à 50.

---